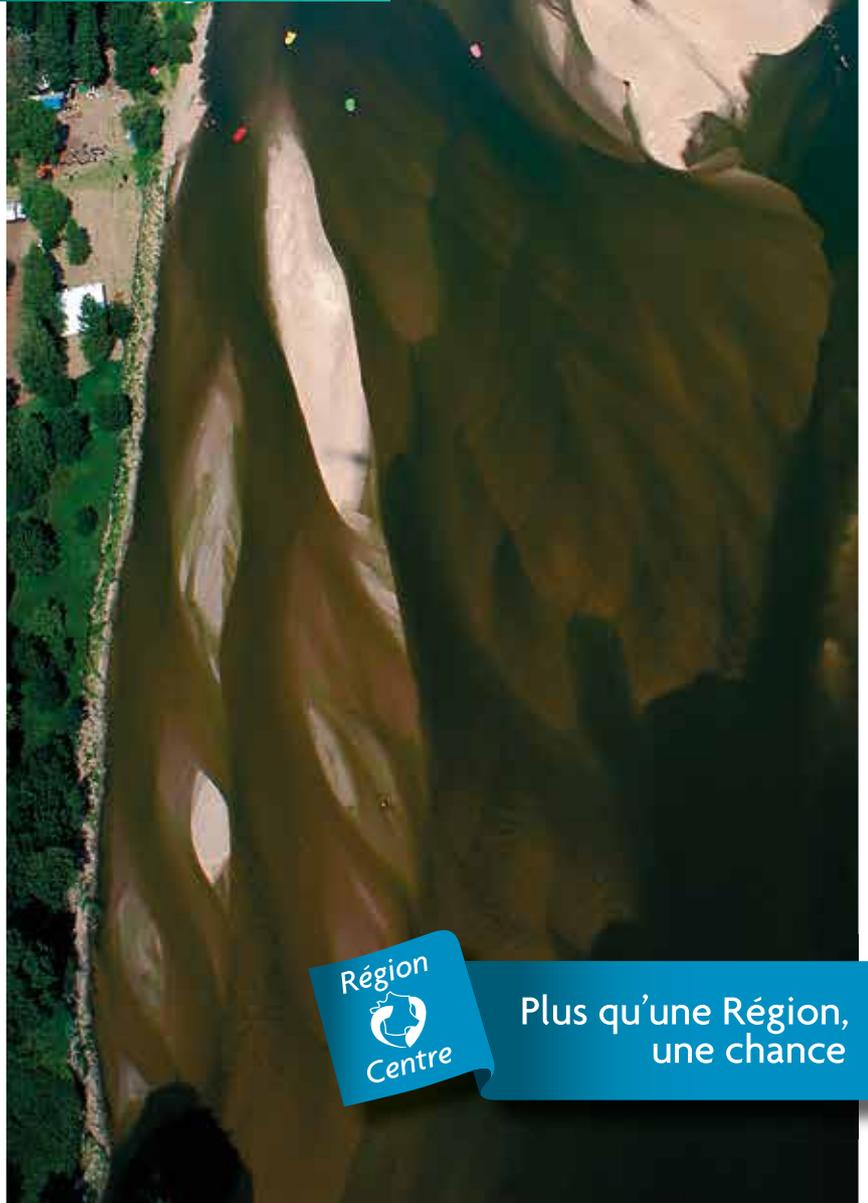




Rapport d'activité 2012

RÉGION CENTRE



PRÉSERVER S'OUVRIR TERRITOIRE INSERTION CULTURE BIODIVERSITÉ
 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIE MUTATIONS SENSIBILISER ENSEIGNEMENT
 DÉPLACEMENTS PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EUROPE RECHERCHE
 SOLIDARITÉ COMMUNICATION SOCIAL ÉQUILIBRE BUDGET QUALIFIER
 PRATIQUES ATTRACTIF DISPOSITIF SCOLAIRE ENJEUX STRATÉGIQUE
 COOPÉRATION ACTIONS ÉNERGIES RENOUVELABLES TECHNOLOGIE
 NUMÉRIQUE INFORMATION HABITAT EMPLOI ACCESSIBILITÉ MISSIONS
 COMPÉTENCES SPORTS AVENIR PROTÉGER CONTRIBUTION PROJETS
 SOUTIEN PROXIMITÉ OPTIMISER ÉGALITÉ OUTILS GESTION VALEURS
 ENGAGEMENTS LYCÉES CONNAISSANCES FORMATION CONTRIBUTION
 TRANSPORTS DIALOGUE LIAISONS CLIMATIQUE PATRIMOINE ESSENTIEL
 PROMOUVOIR ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIE DÉMARCHÉ ACCOMPAGNEMENT
 ESPACES EXCELLENCE RESSOURCES NATURELLES PARTENARIATS
 MÉDIATION INTERMODALITÉ AMÉNAGEMENT ÉTUDIER PRIORITAIRE
 TOURISME GARANTIR OUVRAGES ITINÉRAIRE SERVICES QUALITÉ
 PROGRAMME FINANCER ENVIRONNEMENT IMPACT SANTÉ EXIGENCES



Plus qu'une Région,
une chance

Sommaire

- 3 Édito du Président du Conseil régional du Centre
- 4 Les caractéristiques du territoire de la région Centre
- 6 Le fonctionnement de l'institution régionale
- 8 La Région Centre en action
- 10 La Région en action avec ses structures associées
- 12 La Région stratège

14 Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

- 16 ■ Rendre effective la formation tout au long de la vie
- 19 ■ Structurer les filières économiques et encourager l'innovation
- 25 ■ Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

28 Une éco-région pour tous

- 30 ■ Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux
- 34 ■ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- 37 ■ Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

40 Une région solidaire des générations et des territoires

- 42 ■ Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie
- 47 ■ Développer le territoire
- 51 ■ Favoriser la culture et la créativité
- 56 ■ Inscrire la Région Centre dans l'Europe
- 59 ■ S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale

60 Une collectivité exemplaire

- 62 ■ Organiser une collectivité efficace
- 67 ■ Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

70 Rapport financier

- 72 ■ Une politique de dépenses en adéquation avec les priorités de la Région
- 75 ■ Des recettes en légère hausse en 2012 mais toujours très dépendantes de l'État et de plus en plus de la conjoncture
- 78 ■ Une gestion de dette diversifiée et sécurisée pour des financements pérennisés

édito

François BONNEAU,
Président de la Région Centre



Dans un contexte financier très contraint, notre Région a mobilisé en 2012 l'ensemble de ses ressources et capacités, pour relever le défi de la crise économique et sociale, et préparer l'avenir en application des engagements pris devant les habitants et des grandes priorités définies dans notre Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire voté fin 2011.

Nous avons ainsi lancé notre Schéma régional climat air énergie et les objectifs liés d'économies d'énergie, de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de transition écologique.

Nous avons élaboré notre stratégie de déploiement du très haut débit, déployé les objectifs de notre plan d'urgence pour la santé et initié notre programme régional pour le logement social.

Les mesures engagées pour soutenir l'activité et l'innovation tant économique que sociale et environnementale ont été consolidées. Alors que la crise frappait plus durement les plus fragiles, jeunes, salariés précaires, familles aux revenus modestes, nous avons

conforté notre effort de solidarité et renforcé nos dispositifs d'accès ou de retour à l'emploi.

Nous avons maintenu à un haut niveau notre soutien aux entreprises artisanales, aux PME, aux agriculteurs, aux associations, pour les aider à saisir toutes les possibilités de développement porteuses d'emplois.

Le niveau élevé de nos investissements a permis de poursuivre nos efforts en faveur de nos CFA, de nos lycées, de l'université, de la recherche, de l'innovation, du soutien aux collectivités. Ils ont permis la réalisation de services de proximité essentiels aux habitants de notre région pour l'accès aux soins, à la formation, aux transports, à la culture.

Ces investissements d'avenir ont été accomplis dans un contexte très difficile, en maîtrisant de manière très rigoureuse nos dépenses et notre endettement.



Les caractéristiques du territoire de la région Centre

→ UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

La région Centre s'étend sur 39 000 km² et occupe le 4^e rang des régions françaises pour sa superficie. Avec 2,56 millions d'habitants, elle rassemble 4 % de la population métropolitaine et se place au 10^e rang français. Sa densité de population est relativement faible (65 habitants/km², contre 115 hab./km² pour la France métropolitaine).

Le territoire comporte 8 principales aires urbaines :

- Tours (475 600 habitants)
- Orléans (417 000)
- Chartres (142 500)
- Bourges (138 300)
- Blois (124 800)
- Châteauroux (94 300)
- Montargis (69 700)
- Dreux (58 800)

Depuis 2000, le Centre a gagné 122 300 nouveaux habitants (soit 10 200 habitants par an en moyenne), ce qui la place en tête des régions du bassin parisien (hors Île-de-France). En 2040, la population régionale pourrait atteindre 2,8 millions d'habitants.

→ UNE RÉGION APPRENANTE

A la rentrée 2011/2012, l'académie scolarise plus de 521 000 élèves, étudiants et apprentis. Depuis 2000, le niveau de formation des habitants progresse : en 2009, 15 % de la population régionale est titulaire du baccalauréat ou d'un brevet professionnel et 20 % possède un diplôme de l'enseignement supérieur (contre respectivement 11 % et 14 % en 1999).

→ UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Avec un produit intérieur brut de 64 milliards d'euros en 2010, la région Centre se situe à la 9^e position des régions françaises. Elle contribue pour 3,4 % à la création de la richesse nationale.

La région compte plus d'un million d'emplois, dont 91 % sont des emplois salariés. Malgré une forte progression depuis les années 2000, le secteur tertiaire, avec 737 000 emplois (soit 73,4 % de l'emploi total), reste moins développé qu'au niveau national où il capte 78 % des emplois.

L'économie régionale demeure fortement marquée par l'agriculture et l'industrie.

La région Centre arrive au 1^{er} rang français pour sa surface agricole utilisée (2,3 millions d'hectares). Elle est la 1^{re} région céréalière de France et d'Europe.

L'industrie représente 16 % des emplois régionaux (13 % en France métropolitaine). Elle occupe le 6^e rang national pour le nombre d'emplois (164 000). La région est dotée de 4 pôles de compétitivité (Cosmetic Valley, Sciences et systèmes de l'énergie électrique, Élastopole, DREAM Eaux et Milieux) et d'une dizaine de programmes de coopération par filière. Elle figure dans le top 5 des régions françaises pour les filières des médicaments, du caoutchouc plastique industriel, de la cosmétique, de la plasturgie et de la sous-traitance automobile.

Avec ses 5 600 chercheurs (en équivalents temps plein), le Centre se positionne au 11^e rang français et arrive en tête des régions du bassin parisien (hors Île-de-France). Sur le plan de la dépense intérieure de recherche et développement, elle occupe la 8^e place nationale avec 1 122 millions d'euros.

La région se classe au 9^e rang des régions françaises ayant le taux de chômage le plus faible (9,4 % au troisième trimestre 2012, contre 9,9 % en France métropolitaine), malgré un accroissement qui demeure inquiétant.

UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL REMARQUABLE

Notre région possède de nombreux sites remarquables : la Loire et ses affluents, les massifs forestiers de l'Orléanais et du Perche, la Brenne, la Sologne...

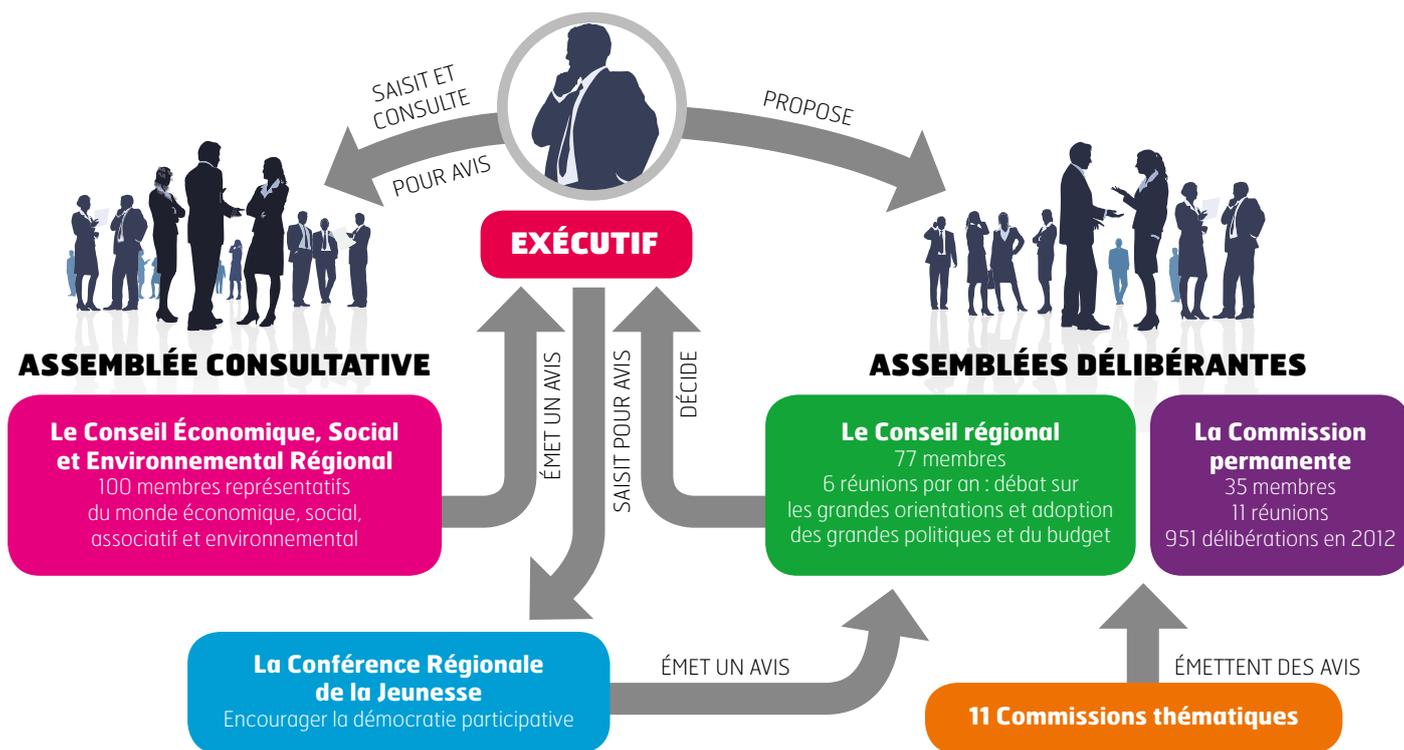
Elle est irriguée par de nombreux cours d'eau et des milliers d'étangs qui sont étroitement imbriqués avec les autres milieux naturels dominés principalement par la forêt (23 % de la superficie régionale). Cette diversification et cette imbrication des milieux contribuent fortement à la diversité écologique régionale.

Le territoire abrite 3 Parcs naturels régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine, Perche), un réseau de 4 réserves naturelles nationales auxquelles s'ajoutent 3 réserves régionales.

4 sites sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : le Val de Loire, les cathédrales de Bourges et de Chartres, la collégiale de Neuvy-Saint-Sépulcre.



Le fonctionnement de l'institution régionale



L'EXÉCUTIF



François BONNEAU, Président,
élu par le Conseil régional, prépare et exécute les délibérations, gère le budget et le patrimoine de la Région et dirige les services.

Il est assisté de **15 vice-présidents** élus par le Conseil régional et **5 conseillers régionaux délégués** qu'il désigne.

Depuis le 20 septembre 2012

A la suite d'un remaniement de l'exécutif régional

- **Jean-Marie BEFFARA**
est élu 1^{er} Vice-président délégué,
Finances, Moyens Généraux et Personnel
- **Isabelle GAUDRON**
est élue 4^e Vice-présidente,
Formation professionnelle et apprentissage

- **Jean-Marie BEFFARA**
1^{er} Vice-président délégué
- **Marie-Madeleine MIALOT**
2^e Vice-présidente déléguée
- **Gilles DEGUET**
3^e Vice-président délégué
- **Isabelle GAUDRON**
4^e Vice-présidente déléguée
- **Jean-Michel BODIN**
5^e Vice-président délégué et Intermodalité

- **Michelle RIVET**
6^e Vice-présidente déléguée
- **Dominique ROULLET**
7^e Vice-président délégué
- **Pascale ROSSLER**
8^e Vice-présidente déléguée
- **Patrick RIEHL**
9^e Vice-président délégué
- **Chantal REBOUT**
10^e Vice-présidente déléguée

- **Philippe FOURNIÉ**
11^e Vice-président délégué
- **Carole CANETTE**
12^e Vice-présidente déléguée
- **François DUMON**
13^e Vice-président délégué
- **Karine GLOANEC MAURIN**
14^e Vice-présidente déléguée
- **Yann BOURSEGUIN**
15^e Vice-président délégué

Conseillers régionaux délégués :

- **Alain RAFESTHAIN** (jusqu'à sa démission à compter du 1^{er} novembre 2012),
Relations internationales Maghreb, Asie, Afrique
- **Olivier FREZOT,**
Évaluation des politiques publiques
- **Gisèle QUERITE,**
Égalité homme-femme, lutte contre les discriminations et le handicap
- **Jean-Philippe GRAND,**
Bâtiments des lycées
- **Saadika HARCHI,**
Prévention et santé dans les lycées

LE CONSEIL RÉGIONAL

Élu au suffrage universel direct,
il est composé de 77 membres : 35 femmes / 42 hommes

Représentatif de chaque département :

- Loiret : 19 élus
- Indre-et-Loire : 18 élus
- Eure-et-Loir : 12 élus
- Loir-et-Cher : 10 élus
- Cher : 10 élus
- Indre : 8 élus

Constitué en groupes :

- **Socialistes et Radicaux de Gauche : 29 élus** dont 15 femmes
- **Communiste Front de Gauche : 8 élus** dont 4 femmes
- **Europe Ecologie Les Verts : 12 élus** dont 6 femmes
- **Union pour la Région Centre : 20 élus** dont 10 femmes
- **Front National : 7 élus** dont 0 femme
- **Et d'un élu non inscrit**

Il se réunit 6 fois par an pour débattre et voter le budget régional et les grandes politiques régionales. Il se saisit également de sujets d'actualité.

LA COMMISSION PERMANENTE

Élue par le Conseil régional, elle est composée du Président, de 15 vice-présidents et de 20 autres membres représentatifs des groupes politiques. Elle a reçu délégation du Conseil régional pour prendre les décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services et se réunit une fois par mois.

951 délibérations ont été adoptées en 2012 se traduisant par plusieurs milliers de subventions, l'actualisation et l'adoption de cadres d'intervention régionaux, des centaines de contractualisations avec les partenaires de la Région.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **Finances, Personnel et Moyens Généraux**
- **Éducation et Lycées**
- **Universités, enseignement supérieur, recherche, innovation et transfert de technologie**
- **Transports et circulations douces**
- **Économie et emploi, Agriculture, Artisanat et Économie solidaire**
- **Biodiversité, environnement, développement durable, Eau, Air, déchets, Loire**
- **Aménagement du Territoire, Logement, Habitat, projets de développement rural, Technologies de l'Information et de la Communication**
- **Apprentissage, insertion, Formation professionnelle et formation tout au long de la vie, Formations sanitaires et sociales et santé**
- **Culture et créativité numérique**
- **Tourisme, jeunesse et sports**
- **Relations internationales et Actions européennes**

Se réunissent chaque mois pour émettre un avis sur les rapports présentés au vote des assemblées délibérantes, elles se saisissent aussi de sujets en relation avec leurs compétences et reçoivent régulièrement les partenaires de la Région (SNCF, acteurs économiques, chercheurs, structures culturelles et sportives...) ou vont à leur rencontre (visites d'entreprises, lycées, laboratoires de recherche, Parc naturel régional...).

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le CESER est une **assemblée consultative représentative des organisations socio-économiques de la Région** dont la liste est arrêtée par le Préfet. Présidée par Xavier BEULIN, il est composé de 100 membres désignés par ces organismes pour une durée de 6 ans, organisés en 4 collèges, 4 commissions et 2 sections.

Le CESER se réunit selon la même régularité que le Conseil régional pour examiner et émettre un avis sur les rapports soumis au vote ou au débat du Conseil régional. Au-delà de ces saisines par le Président du Conseil régional, le CESER s'auto-saisit de sujets intéressant le territoire régional afin d'enrichir la réflexion du Conseil régional.

En 2012, le CESER a adopté quatre contributions : « Conditions pour une expérimentation portant sur l'ouverture à la concurrence des services de transports ferroviaires régionaux de voyageurs », « Du logement social à un mode d'habitat : la Région Centre animatrice d'une ambition partagée », « Contribution sur l'élaboration de la future PAC », « Contribution sur le projet de PRIAC » ; ainsi qu'un rapport : « Familles monoparentales à l'épreuve des transformations sociales ».

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA JEUNESSE

Créée en avril 2011 par le Conseil régional qui a souhaité mettre en place une **instance représentative de la jeunesse de la région Centre.**

Composée de 72 membres répartis dans 6 collèges (lycéens, apprentis, étudiants, représentants des structures d'éducation populaire, demandeurs d'emploi et jeunes en formation professionnelle, jeunes en situation d'emploi).



Les travaux de la CRJ s'organisent au sein de 4 commissions thématiques (Éducation, formation et emploi - Culture, sport, citoyenneté et ouverture au monde - Environnement et développement durable - Vie quotidienne des jeunes, transport, logement et santé).

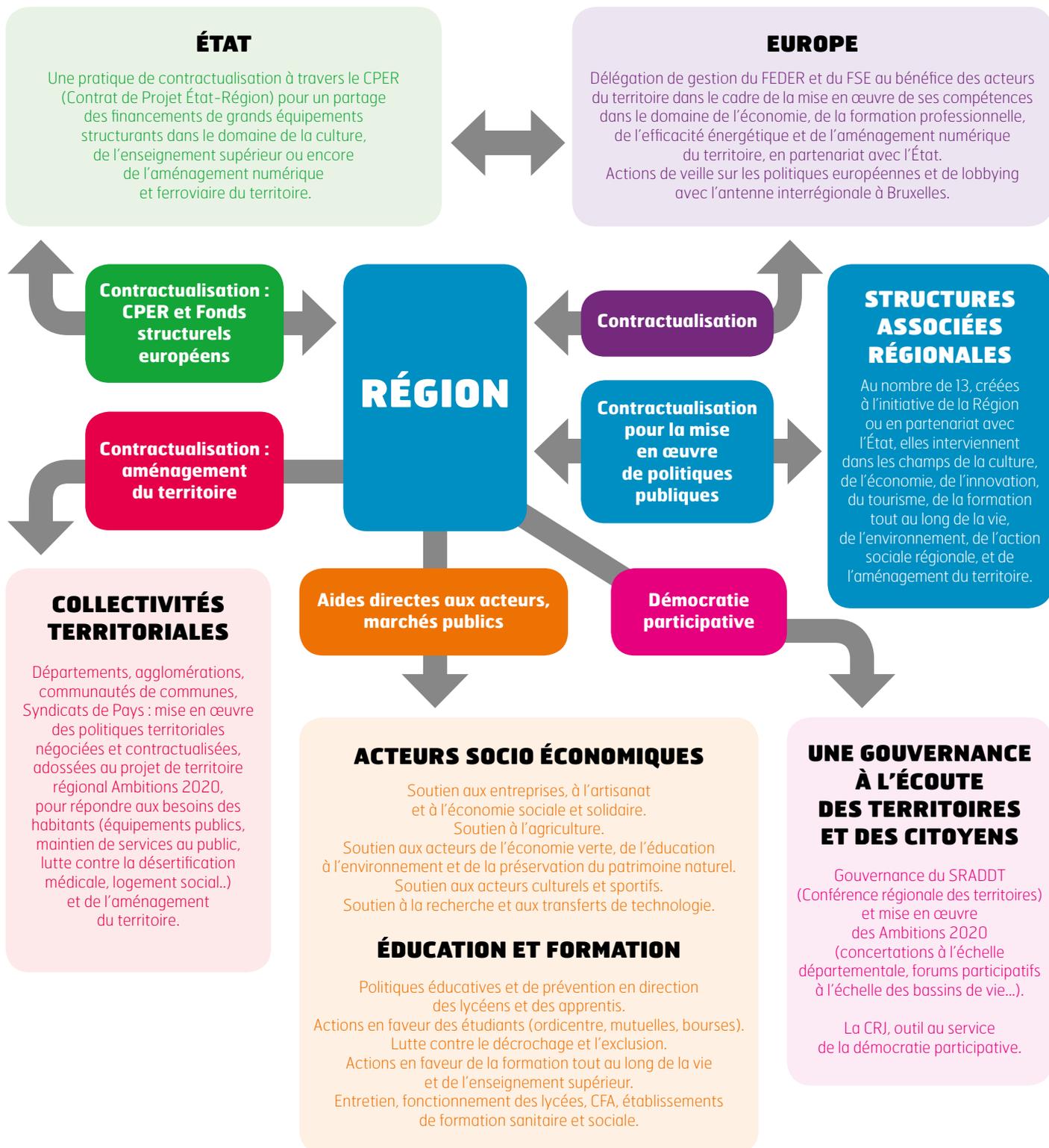
Outil au service de la démocratie participative, la CRJ répond à trois objectifs :

- **Être un espace de dialogue** entre ses membres mais également avec les élus régionaux
- **Être un espace de formation** à l'exercice d'une citoyenneté active
- **Être une force de proposition** en formulant des avis sur les politiques publiques régionales et relayant les attentes des jeunes de la région Centre.

Elle a déjà été saisie trois fois par le Président du Conseil régional pour émettre un avis sur des rapports présentés au Conseil régional.



La Région Centre en action



➔ LES DÉCISIONS 2012 ET « AMBITIONS 2020 » : LE SRADDT EN ACTION

Finances :

- Vote du Budget, du Compte administratif et des Décisions modificatives
- Bilan des contractualisations avec l'État (CPEP, CPIER) et les Départements.

Éducation et formation :

- Efficacité énergétique dans les lycées : 1^{er} bilan du CPE, mise en place d'une équipe de thermiciens et 15M€ d'investissements axés majoritairement sur l'isolation thermique **ACTION 2010-2014**
- Premier appel à projets « Lycéens et apprentis, bien dans son corps bien dans sa tête » **ACTION 2010-2014**
- Stratégie régionale en matière de formation professionnelle et carte de l'apprentissage pour 2013
- Adoption du cadre d'intervention du Fonds régional d'Innovation Pédagogique
- Lancement du dispositif CIT Lycées **ACTION 2010-2014**
- Extension aux apprentis de l'aide à la restauration scolaire et aux élèves aides-soignants de l'aide au 1^{er} équipement professionnel
- Restauration scolaire : mise en place d'un groupement de commande avec le Département d'Eure et Loir
- Partenariat avec le département de Loir et Cher pour la formation des bénéficiaires du RSA
- Partenariats avec l'État pour une expérimentation pour l'égalité femmes/hommes (formation des salariés en congé parental) et pour la mise en œuvre des emplois d'avenir **ACTION 2010-2014**

Enseignement supérieur - Recherche :

- Stratégie « Ambition Recherche et développement 2020 » et lancement du 1^{er} Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
- Soutien à la recherche dans le domaine de la santé et des soins hospitaliers : financement de 4 postes de chefs de clinique au CHRO
- Aide à l'Université de Tours pour la construction de l'Institut Français des biomédicaments et des bioactifs cosmétiques
- Reconstitution des aides à la réalisation de stages pratiques pour les étudiants dans les zones médicalement défavorisées et pour l'accès à une mutuelle complémentaire

Transport et mobilité :

- Convention Régions Centre / Pays de la Loire / SNCF pour l'aménagement et l'exploitation de fourgons dédiés au transport cyclo
- Études préliminaires d'aménagement du bâtiment voyageurs de la gare de Chartres
- Travaux de remise à niveau des lignes de fret de proximité Orléans-Pithiviers, Engenville et Châteauroux-Buzançais

Économie - Emploi :

- Adoption du CAP SCOP (création et reprise de SCOP) et des CAP ovins, CAP viandes blanches et CAP Forêts bois 2012-2016
- Abondement du Fonds de garantie Centre pour le soutien aux TPE PME et du Fonds de garantie SIAGI pour la filière viandes blanches, création d'un Fonds régional transmission reprise et du Fonds d'amorçage Émergence innovation
- Convention avec la Banque Européenne d'Investissement et lancement du dispositif PREVEO **ACTION 2010-2014**

- Soutien aux clusters et pôles de compétitivité (Polepharma, Valbiom Centre, Aérocentre, Pole Automobile, S2E2...)
- Contribution de la Région pour une PAC forte et solidaire
- Soutien à la scic bio « SelfOcentre » **ACTION 2010-2014**

Environnement :

- Adoption du dispositif « Conseil en énergie partagée »
- Lancement de l'appel à projet « Plateaux techniques de formation en énergie »
- Lancement de l'appel à projet biodiversité 2012 « AMBRE »
- Communication sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 valant rapport sur le Développement Durable du territoire pour 2010
- Adoption du SRCAE co-élaboré avec l'État

Aménagement du territoire :

- Adoption du Plan Urgence Santé à l'horizon 2020
- Ambitions 2020 pour le très haut débit et adhésions aux syndicats mixtes ouverts « Numéric 18 » et « Eure-et-Loir Numérique »
- Adoption des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale

Culture :

- Mise en œuvre des Projets Culturels de Territoire **ACTION 2010-2014**
- Lancement de la mesure « Réseau de l'économie créative » **ACTION 2010-2014**
- Adoption des nouveaux cadres d'intervention « Soutien à l'économie du livre », « Soutien à la création et à la production artistique » et « Soutien à la numérisation des salles de cinéma »
- Convention de mécénat avec le Crédit Agricole Val de France pour la restauration du Domaine régional de Chaumont

Tourisme et sport :

- Adoption des CAP « innovation touristique » et « tourisme pour tous et résidences de tourisme »
- Adoption du cadre d'intervention « Accès au sport pour tous, infrastructures sportives régionales et pratique de haut niveau »
- Partenariats pour la mise en route des véloroutes « Saint Jacques à vélo via Chartres vallée royale de l'Eure », « Paris, Chartres le Mont St Michel » et « Touraine Berry à vélo »

Europe et coopération décentralisée :

- Bilan à mi-parcours des Programmes opérationnels FEDER
- Aides humanitaires d'urgence sécurisation alimentaire des régions de Mopti et du Gorgol
- Soutien à l'Université de Tours pour son programme avec l'État du Tamil Nadu
- Adoption du cadre d'intervention « Soutien aux projets d'information et de citoyenneté européenne »

La mise en œuvre du programme des élections régionales de 2010 est identifiée par le sigle suivant, apposé à côté des projets dits de la mandature 2010-2014.

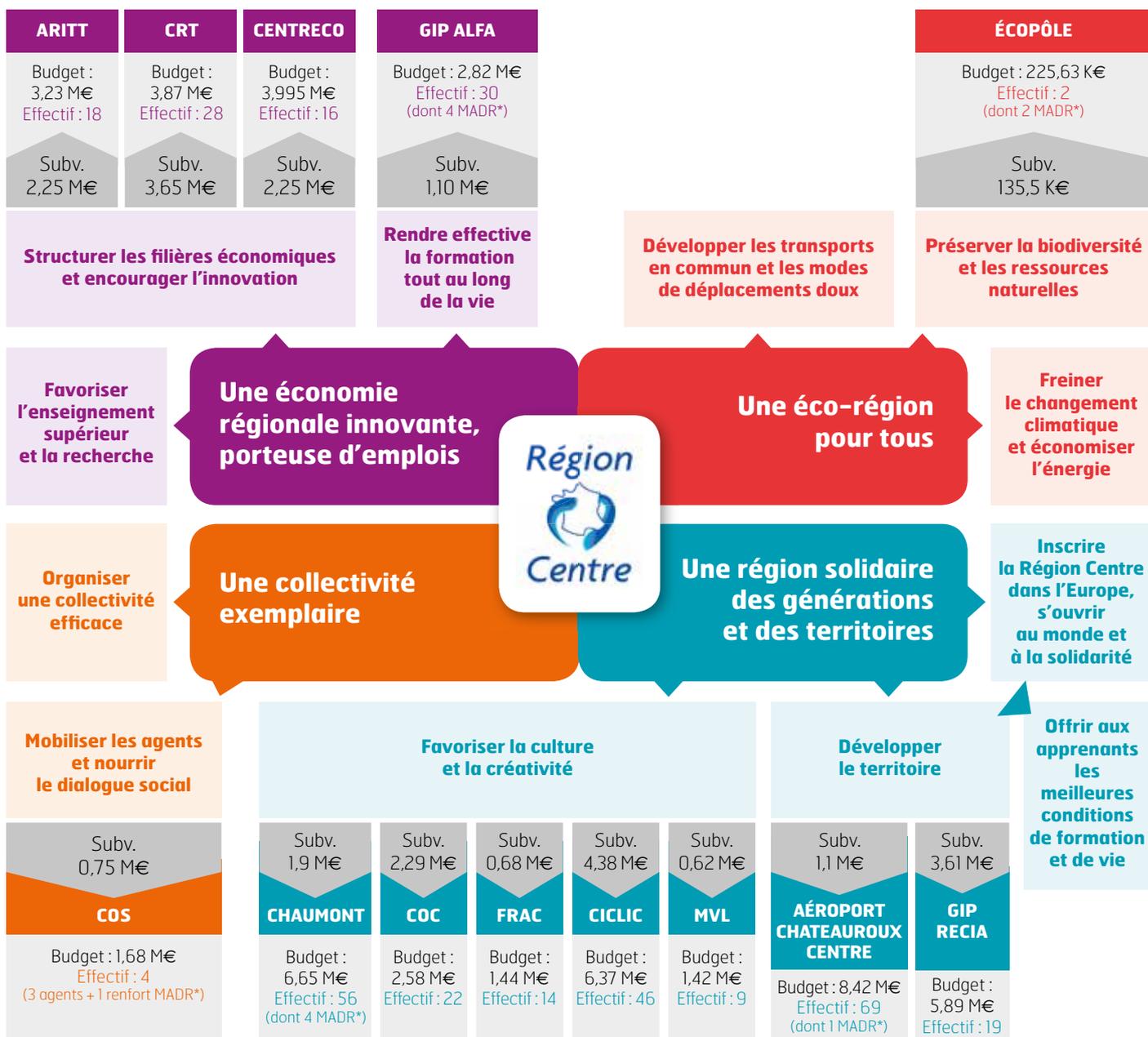
ACTION
2010-2014

La Région Centre en action avec ses structures associées

Pour définir et mettre en œuvre ses stratégies et ses politiques publiques, la Région s'appuie aussi sur l'action de 13 structures associées. Le nombre des partenaires avec lesquels la Région entretient des relations de proximité va au-delà de ces 13 opérateurs. Toutefois ces derniers se différencient notamment par :

- **Une création** à l'initiative de la Région ou conjointement avec l'État,
- **Des missions statutaires** en lien direct avec les politiques publiques régionales,
- **Une représentation de l'institution régionale** au sein des conseils d'administrations.

La Région leur verse chaque année une dotation pour conduire les missions, objectifs et activités proposées, et sur lesquels les deux partenaires s'engagent contractuellement.



L'ARITT

Association régionale pour l'innovation et les transferts de technologies en région Centre
www.arittcentre.fr/

Favorise les partenariats recherche-industrie afin d'améliorer les mécanismes de transfert de technologies et de renforcer le potentiel innovateur des entreprises en région Centre.

Le CRT

Comité régional du tourisme Centre Val de Loire
www.visaloire.com

Contribue à la définition de la stratégie et à la mise en œuvre de la politique du tourisme définie par le Conseil régional. Il assure les actions de promotion touristique de la région en France et à l'étranger et mène une mission permanente d'observation de l'économie touristique.

CENTRECO

Association de développement économique de la région Centre
www.centreco.regioncentre.fr

Contribue au développement économique et social de la région Centre, en partenariat avec les acteurs concernés ; conduit une mission d'information, facilite l'expertise en matière de développement économique ; participe à la promotion de l'action et de l'image économique de la Région ; participe au développement international des entreprises de la région Centre par la présence sur les grands salons.

Le GIP Alfa Centre

Groupe d'intérêt public Alfa Centre
www.alfacentre.org

Stimule, facilite, construit de nouvelles coopérations entre les acteurs publics et socio-économiques intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation, prenant en compte les mutations économiques et sociales ainsi que les approches territoriales.

Le COS

Comité des œuvres sociales du personnel de la Région Centre

Met en œuvre en faveur des agents adhérents, toutes les formes d'activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs et fait bénéficier ses membres de tous les avantages qu'il peut négocier.

Le domaine régional de Chaumont-sur-Loire

www.domaine-chaumont.fr/

Outre l'organisation du Festival des jardins, le domaine met en valeur le patrimoine du château et de son parc, au cœur du projet de centre d'arts et de nature développé par sa direction. La programmation artistique permet de découvrir des plasticiens de renom et enrichit la perception du monument et de son environnement, en tant que site du Val de Loire inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'établissement sensibilise aux enjeux du paysage et développe des actions de formation.

COC - Culture O Centre

Atelier de développement culturel de la Région Centre
www.cultureocentre.fr/

Accompagne et structure des réseaux professionnels ainsi que la production artistique à travers l'organisation du festival Excentrique et la mise à disposition de son parc de matériel. Accompagne l'aménagement culturel du territoire et développe ses activités dans une logique participative en impliquant les citoyens, les réseaux associatifs, les collectivités territoriales.

Le FRAC Centre

Fonds régional d'art contemporain du Centre
www.frac-centre.fr/

Constitue, conserve, diffuse une collection d'œuvres et d'ensemble d'œuvres d'art contemporain ; participe au développement, à la diffusion et à la connaissance de toutes les formes de la création contemporaine ; sensibilise le public de la région Centre à l'art contemporain.

MVL - La Mission Val de Loire

Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire
www.valdeloire.org/

Regroupant les Régions Centre et Pays de la Loire, la mission coordonne, anime et participe à la mise en œuvre et au suivi du programme d'action « Val de Loire patrimoine mondial ». Elle assure la gestion du label Unesco, favorise l'appropriation du concept « Val de Loire patrimoine mondial », impulse des actions expérimentales et innovantes dans les domaines de l'environnement, de la formation, de la culture.

CICLIC

L'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique

www.ciclic.fr/

Issue du rapprochement des agences Livre au Centre et de Centre Images, l'agence, créée en partenariat avec l'État, contribue au développement des secteurs du livre, de l'image animée et de la culture numérique en région Centre. Organisé en 6 pôles (Cinéma et audiovisuel, livre, patrimoine, diffusion, éducation et information, territoire et développement numérique), ses missions sont la formation, la sensibilisation des regards, la recherche pédagogique, la création, la diffusion culturelle, la conservation et la diffusion du patrimoine.

LE GIP RECIA

Groupe d'intérêt public Récia (Région Centre Inter Active)

www.recia.fr/

Centre de ressources et de compétences régional autour du numérique et observatoire régional des technologies de l'information et de la communication ; support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services, animateur de la communauté régionale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'aéroport Châteauroux Centre

www.chateauroux-airport.com/

Réalise, exploite, entretient, renouvelle, et assure le développement et la promotion d'ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement de l'aérodrome, aux activités aéronautiques, industrielles et de formation sur la plate-forme, et plus généralement à toutes autres activités contribuant au développement de l'aéroport.

L'Écopole de la région Centre

ecopole.regioncentre.fr/

Réunissant les associations régionales de protection de l'environnement et de gestion des espaces naturels et la Région, il sensibilise le public aux grands enjeux environnementaux, assure la professionnalisation des acteurs de l'environnement et la mise en œuvre d'un observatoire régional de la biodiversité.



La Région stratégique

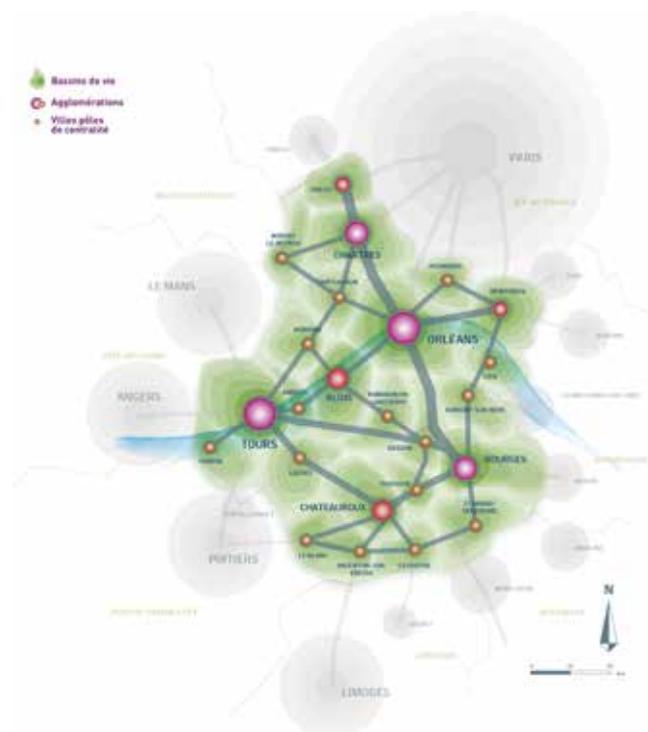
La loi engage les Régions à produire différents schémas et plans stratégiques. Ces derniers consacrent l'échelle régionale pour sa pertinence, s'agissant de nombreux sujets qui tiennent à l'aménagement du territoire, au développement économique, à la formation.

La notion de développement durable, qui tente d'inscrire les décisions dans une prise en compte globale et transversale des conséquences à moyen et long terme, est devenue centrale dans ces exercices, de même que la concertation qui mobilise à minima les autres niveaux de collectivités et consacre les expériences de démocratie participative.

La démarche Agenda 21 a été mise en œuvre par la Région Centre à travers un premier document en 2008. Il a été établi pour la collectivité elle-même, avant tout comme un support méthodologique, permettant d'appréhender la réalité régionale et ses évolutions, afin d'y situer l'ensemble des politiques publiques régionales. Au-delà de ce référentiel de l'action, la Région s'est proposée d'accroître son rôle de collectivité stratégique et exemplaire.

Suite au Grenelle de l'environnement, l'État et la Région conduisent dorénavant l'élaboration conjointe de certains documents stratégiques, comme le Schéma Régional de l'Environnement et le Schéma Régional Air Climat Énergie. Cette co-gouvernance État-Région est en place depuis de nombreuses années pour conduire l'exécution des Contrats de Plan puis du Contrat de Projets, de même que la mise en œuvre du Plan Loire Grandeur Nature ou encore la gestion des fonds structurels européens. Le partenariat est dense et fréquent entre l'exécutif régional et les services coordonnés par le Préfet de région.

En votant le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) à la fin de l'année 2011, la Région Centre a renforcé et concrétisé sa volonté de proposer, pour elle-même et pour tous ses partenaires, un cadre stratégique fort et consensuel, qui dessine l'avenir de son territoire. Le SRADDT inclut le Plan Climat Énergie régional, qui en irrigue l'ensemble des objectifs.



En cohérence avec la méthode définie dans son Agenda 21, la Région Centre a poursuivi en 2012 ses efforts d'approfondissement de sa stratégie à travers 4 exercices principaux :

- La révision de ses politiques territoriales en déclinaison du SRADDT ;
- L'adaptation du plan d'action 2014-2020 de l'Agenda 21 régional pour tenir compte du SRADDT ;
- L'élaboration, conjointe avec l'État, du Schéma Régional Air Climat Énergie (SRCAE) qui s'appuie sur le Plan Climat Énergie régional ;
- La mise en œuvre du SRADDT : Ambitions 2020 pour le très haut débit en région Centre.



➔ LA RÉVISION DES POLITIQUES TERRITORIALES EN DÉCLINAISON DU SRADDT

Le SRADDT propose une organisation territoriale de la région Centre dans un maillage de 8 agglomérations et 16 villes, pôles de centralités, qui irrigue 23 bassins de vie. Ces bassins de vie, déterminés avec l'aide de l'INSEE, tiennent compte des déplacements domicile-travail et de l'accès aux « services supérieurs » d'éducation, de culture, de santé et d'administration. Ils traduisent concrètement les espaces de référence pour le quotidien des habitants.

A travers ses 20 ambitions pour l'avenir, le SRADDT propose aussi des priorités à l'action publique. Il était indispensable de prendre en compte ces évolutions dans les politiques d'aménagement du territoire financées par la Région Centre, tout en gardant le très haut niveau d'engagement, qui la place en tête des Régions françaises sur ce thème de la solidarité territoriale.

Dans cette perspective, le processus de définition des enjeux et des priorités d'action pour chaque bassin de vie a été défini afin d'associer les acteurs du territoire. Un Comité de pilotage associant les forces vives (responsables politiques, économiques, syndicales et associatives) est invité à conduire et partager un diagnostic, puis à dégager des enjeux et des priorités d'actions. Ces propositions sont versées au débat participatif des forums territoriaux qui associent les habitants. Après avoir pris en considération l'ensemble de ces consultations, un document de référence « Ambitions 2020 pour le bassin de vie » est voté par les élus régionaux. Ce document devient le repère principal dans la négociation des futurs Contrats de solidarité territoriale signés avec les Agglomérations et les Pays. Il constitue aussi une feuille de route pour toutes les politiques régionales sur le bassin de vie.

➔ L'ADAPTATION DU PLAN D'ACTION 2014-2020 DE L'AGENDA 21 RÉGIONAL POUR TENIR COMPTE DU SRADDT

À l'occasion du rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 régional présenté à la session d'octobre 2012, un travail d'adaptation et de prise en compte des stratégies induites dans le SRADDT a été entamé. L'Agenda 21 voté en 2008 proposait un plan d'action en phase temporelle avec le Contrat de Projets État-Région sur la période 2007-2013. Il a été proposé de se mettre dans la perspective de la phase 2014-2020, en adaptant, pour chaque grand objectif thématique, l'écriture du contexte, des indicateurs de développement durable, puis des objectifs spécifiques à l'action régionale. Cette proposition devra être validée ou amendée avant la fin de l'année 2013, dans la concertation avec les partenaires régionaux concernés par chaque thématique.

➔ L'ÉLABORATION, CONJOINTE AVEC L'ÉTAT, DU SCHÉMA RÉGIONAL AIR CLIMAT ÉNERGIE (SRCAE)

En juin 2012, les élus régionaux ont adopté le Schéma Régional Air Climat Énergie qui propose des objectifs ambitieux aux acteurs régionaux à l'horizon 2020 et à l'horizon 2050 s'agissant des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et de la production d'énergies renouvelables.

Ainsi, il a été décidé qu'en matière d'émissions de gaz à effet de serre, l'objectif national de réduction globale de 20 % en 2020, par rapport aux émissions de 1990, serait un minimum à dépasser pour tendre vers un objectif régional, décrit dans le Plan Climat Énergie, de 40 % de réduction pour atteindre le « facteur 4 » en 2050. L'annexe du SRCAE est constituée du Schéma Régional Éolien, qui détermine des zones favorables pour l'implantation d'éoliennes et fixe un objectif de puissance à atteindre cohérent, de 2600 Megawatts raccordés en 2020.



**Rendre effective
la formation
tout au long
de la vie**



**Structurer
les filières
économiques
et encourager
l'innovation**



**Favoriser
l'enseignement
supérieur
et la recherche**

Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

Pour soutenir l'activité et l'emploi, faire face à la crise et préparer l'avenir, des efforts importants sont déployés en faveur de la formation tout au long de la vie, de la qualification, du soutien à l'innovation et à l'économie régionale.

Les formations initiales et l'offre en direction des actifs ont été optimisées et la Région a intensifié ses efforts pour l'emploi des jeunes par l'orientation, la formation et la lutte contre le décrochage scolaire.

Les formations sanitaires et sociales ont été renforcées et la Région a participé à la consolidation du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

La mobilisation en faveur des publics fragilisés a été consolidée avec le Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification, le Visa compétences jeunes et les Pactes de Continuité Professionnelle pour les adultes sans emploi ou menacés dans leur emploi.

L'activité a été soutenue par un appui confirmé aux entreprises dans la formation, la recherche, l'innovation et l'export, le soutien à l'économie verte, au tourisme responsable, garants des emplois de demain.

La structuration des clusters et des pôles de compétitivité a été confortée et l'effort consacré à la recherche accru.

Les Contrats d'Appui aux Projets ont été étendus et un Diagnostic Innovation Croissance effectué auprès de 600 entreprises.

Les initiatives en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables ont été confortées et de nombreuses initiatives locales ont été accompagnées dans les domaines de l'environnement, de la culture, de l'économie sociale et solidaire, et le dispositif Cap'Asso a été largement sollicité pour soutenir l'activité dans le secteur associatif.

La Région Centre a consacré 183 763 200 € à cette ambition en 2012



Rendre effective la formation tout au long de la vie

Donner à chacun la chance de se former, répondre aux plus près aux besoins du marché de l'emploi, lutter contre le chômage et favoriser l'intégration sociale : autant de défis sociétaux que la Région Centre relève, en accompagnant les habitants par des parcours personnalisés, en structurant des offres de formations pertinentes et adaptées aux mutations économiques et évolutions technologiques. En 2012, **114 401 700 €** ont été investis pour déployer un service public régional de la formation à destination de tous les publics.



Isabelle GAUDRON,
4^e Vice-présidente déléguée, Apprentissage, Insertion,
Formation professionnelle et Formation tout au long de la vie

« Les actions de la Région en matière de formation professionnelle ont été dédiées en 2012 à la lutte contre la crise et la sécurisation professionnelle des habitants. Programme de formation, Contrats Régionaux pour l'Emploi et la Qualification, chèque formation, Pactes de Continuité Professionnelle, Visas, Validation des Acquis de l'Expérience, ce sont près de 50 000 personnes qui ont bénéficié d'un financement de leur formation grâce aux 78 millions € que la Région y a consacrés. »

ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

Une carte des formations professionnelles construite de manière partenariale, pour une meilleure cohérence territoriale

2012 aura été une année charnière dans la construction de la carte des formations professionnelles. Une nouvelle méthode de travail partagée entre la Région et l'État s'est concrétisée par un rapprochement des procédures, des calendriers et des outils. La Région a poursuivi les concertations engagées avec les branches professionnelles et les acteurs socio-économiques. Cette nouvelle démarche contribue à mieux anticiper les métiers de demain pour mieux répondre aux besoins des individus, des entreprises et des territoires, dans une logique de formation tout au long de la vie.

CHIFFRES CLÉS

78 M€ pour la formation
des demandeurs d'emploi
et salariés fragilisés

17,5 M€
de rémunération
versés à 8 496 stagiaires

353 actions
de formation qualifiante
189 actions de formation
d'insertion pour plus
de 12 100 demandeurs d'emploi
309 actions de formation
aux savoirs de base
pour 30 504 personnes

23 688 visas confirmés

42 638 jeunes
de 16 à 25 ans
en difficulté d'insertion
accompagnés
par les missions locales

4 738 personnes
accueillies
dont 3 305 personnes
reçues en entretien
conseil
par les Points Relais Conseil en VAE

1 500 jeunes
bénéficiaires de l'aide
régionale au permis de conduire



➔ PROPOSER DES PARCOURS PERSONNALISÉS

La Région Centre : un territoire d'excellence sur l'égalité professionnelle

Le 19 novembre 2012, aux côtés de la ministre, François BONNEAU a signé avec l'État une Convention cadre pour l'égalité professionnelle femmes/hommes. Engagée depuis plusieurs années, la Région Centre est ainsi reconnue comme un territoire d'excellence pour l'égalité.

Les emplois d'avenir

La loi du 26 octobre 2012 a créé à compter du 1^{er} novembre un nouveau contrat aidé : l'emploi d'avenir.

Son objectif est de permettre à des jeunes peu ou pas qualifiés de réussir une 1^{re} expérience professionnelle et de leur ouvrir l'accès à une qualification professionnelle.

Le GIP Alfa Centre



En parfaite cohérence avec les axes du CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles), le GIP Alfa Centre a poursuivi son travail d'information sur la formation, l'emploi, les métiers et l'orientation tout au long de la vie, grâce au niveau de ses différents outils (le site Etoile), le service téléphonique gratuit d'information (+11 % d'activité) dont une part croissante d'appels de salariés (38,5 % des appels soit + 6 %).

Le pôle ORFE (Observatoire régional de la formation et de l'éducation) a développé une base de données partagée afin de mettre en réseau les observatoires : il en émanera un outil d'aide à la décision pour les choix cruciaux de carte de la formation initiale et continue pour les années à venir.

Enfin, le GIP a conduit, au titre de l'accompagnement des acteurs de la formation, l'étude - action régionale sur la lutte contre les discriminations, en lien étroit avec la Région.

www.etoile.regioncentre.fr

www.libres-savoirs.regioncentre.fr

Il s'agira :

- D'innover pour réduire et/ou prévenir l'éloignement de l'emploi des personnes ayant arrêté de travailler pour élever leurs enfants, afin de sécuriser les parcours professionnels ;
- De faciliter les carrières professionnelles des femmes en mobilisant tous les acteurs de l'entreprise.

La Région a décidé de se mobiliser fortement auprès de l'État pour donner aux jeunes toutes les chances de réussir.

Le volet formation de ce contrat étant essentiel, la Région a mobilisé dès la mise en place des emplois d'avenir les nombreux outils dont elle dispose (Visas, Programme Régional de Formations...), a engagé la création de nouvelles réponses (Visa Compétences d'Avenir) et a multiplié les partenariats pour atteindre les objectifs.

CHIFFRES CLÉS

384 000 visites sur le site Etoile

5 400 personnes conseillées
après appel du 0 800 222 100

ORFE : 21 outils d'aide à la décision territoriaux sur les 21 zones d'emploi de la région

**ANIMATION APPUI AUX ACTEURS :
30 ANS DES MISSIONS LOCALES :**

1 journée de rassemblement des
300 professionnels et acteurs des MLPAIO,
150 organismes de formation représentés

**PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS
DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI - INSERTION :**

350 professionnels accompagnés lors de stages

➔ INNOVER DANS L'OFFRE ET LES PRATIQUES DE FORMATION

Fonds régional d'innovation pédagogique (FRIP)

L'exécutif régional a souhaité favoriser l'innovation dans la formation professionnelle en créant en 2012 le FRIP doté d'un budget de 310 000 €. Parmi les nombreux projets présentés, 9 ont été retenus. Ces derniers concernent aussi bien l'apprentissage, les formations sanitaires et sociales que la formation professionnelle continue. L'intérêt de ces projets repose sur le fait qu'ils soient mutualisables et transférables auprès d'autres organismes en région Centre.



La lutte contre les discriminations

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) adopté en 2011, place la lutte contre les discriminations au cœur des priorités de l'action de l'État, de la Région et des partenaires.

La Région s'est engagée en prenant l'initiative d'ouvrir le chantier des discriminations à caractère sexiste et raciste dans la formation par apprentissage. Ce chantier soutenu par l'Association régionale des directeurs de CFA (ARDIR - Centre) associe le personnel des CFA, les employeurs, les apprentis et les structures d'information et d'orientation. Sur la base de constats partagés, l'objectif est de définir un plan d'actions, afin d'apporter des réponses concrètes aux situations de discrimination.

CHIFFRES CLÉS

L'APPRENTISSAGE EN RÉGION CENTRE :

41 Centres de Formation d'Apprentis (CFA)

117 sites de formation

712 formations proposées

sur l'ensemble du territoire régional, du CAP au titre d'ingénieur

20 427 apprentis

dont près de 25% dans l'enseignement supérieur

77,5 millions d'€ consacrés à la formation des apprentis : fonctionnement et investissement

11 500 entreprises bénéficiaires

des aides régionales pour un montant de 31 millions d'€

80% de réussite aux examens

Création du CFA du social et du médico-social

Le développement de l'apprentissage dans le secteur du social et du médico-social est une priorité du schéma des formations sanitaires et sociales pour répondre aux besoins en personnel qualifié sur le territoire.

La création de ce CFA répond à cet objectif ; il rassemble l'ensemble des acteurs du secteur professionnel, et a pour mission de définir, en lien avec la Région, une stratégie partagée de développement de l'offre de formation sur le territoire, d'organiser sa répartition et de développer les partenariats entre acteurs. Le CFA accueille déjà 150 apprentis préparant les diplômes d'éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur jeunes enfants et assistant de service social.



Structurer les filières économiques et encourager l'innovation

Doubler l'effort d'innovation dans tous les secteurs de l'économie et notamment dans l'économie verte, soutenir le tissu industriel, les PME, les artisans mais aussi l'économie sociale et solidaire, créatrice d'emplois de proximité ; rester une grande région productrice agricole mais en respectant la nature, devenir la 1^{re} région de tourisme à vélo. Telles sont les ambitions que la Région se fixe à travers ses interventions. Elle leur a consacré **49 622 800 €** en 2012. L'ensemble des interventions régionales a généré plus de 12 400 emplois non délocalisables sur l'année.



Marie-Madeleine MIALOT,
2^e Vice-présidente déléguée, Economie et Emploi,
Agriculture, Artisanat, Economie Solidaire,
Innovation par les Entreprises et Pôles de compétitivité

« Le développement économique impose une mobilisation et des évolutions permanentes. En 2012, notre engagement a visé plus particulièrement les entreprises artisanales, avec la refonte de nos aides, les entreprises innovantes, avec le développement du diagnostic innovation et le Fonds d'amorçage. Pour l'agriculture, le dispositif d'aide aux filières a été complété et certains CAP (Contrats d'Appui aux Projets) renouvelés. »

➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN ŒUVRE

Une nouvelle charte de partenariat avec les PFIL au bénéfice des créateurs et repreneurs d'entreprises

Notre territoire régional compte huit plateformes d'initiatives (PFIL), toutes adhérentes au réseau national Initiative France. Un accord cadre a été signé le 16 septembre 2003, entre la Région et ces organismes. La Région a souhaité, en octobre 2012 par la révision de celui-ci, renommé Charte de partenariat, actualiser l'intervention des plateformes

au bénéfice des créateurs et repreneurs d'entreprises en région Centre, créer un nouvel outil en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations, dédié aux reprises porteuses d'emplois.

Les plateformes proposent une offre de services homogènes aux porteurs de projets de création et reprise d'entreprise du territoire. Elles aident gracieusement les créateurs et repreneurs en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt, les accompagnant après la création ou la reprise jusqu'à la réussite économique du projet.

CHIFFRES CLÉS

670 000 €
affectés

en dotation des fonds de prêts d'honneur des plateformes

650 projets
de création
et reprise

financés en 2012
par les prêts d'honneur
des plateformes

➔ STRUCTURER LES FILIÈRES ET ENCOURAGER LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES

Le fonds de garantie viande blanche : un nouveau mode de financement contractuel entre les acteurs

La filière viande blanche, malgré les crises successives qu'elle subit, démontre aujourd'hui qu'elle est en capacité d'innover.

Elle prend en main le renouvellement des éleveurs en mettant en place après un travail de plusieurs années avec la Région, un fonds de garantie pour faciliter l'accès au crédit des porteurs de projets, pour la création d'ateliers de production de volailles, de porcs ou de lapins.

C'est un outil unique en France qui intègre la participation financière aussi bien de l'aval de la filière (les abattoirs) que de l'amont (les producteurs d'aliments du bétail). La collectivité a très tôt soutenu cette initiative considérant qu'elle se situe totalement dans les orientations du SRADDT qui propose de tendre vers un renforcement des liens entre les filières animales et végétales.

Concrètement, en acceptant chacun d'apporter 500 000 €, la filière, la Région et la société de garantie (SIAGI), les partenaires peuvent espérer sécuriser le financement d'environ 30 millions d'€ d'investissements chez les producteurs.

Dans le même temps, la Région a complété sa gamme d'intervention avec l'ouverture du fonds de garantie existant pour les projets de développement, aux projets d'installation d'exploitants agricoles.



Un nouveau CAP pour le soutien à l'innovation touristique

Créé en 2012 ce dispositif d'aide a pour objectif d'améliorer l'attractivité de l'offre touristique régionale, en permettant l'émergence d'équipements et de services touristiques innovants.

Trois projets ont ainsi été financés en 2012 :

- La création d'une application multimédia pour l'itinéraire Saint Martin
- La création d'ateliers de fabrication et de dégustation autour du chocolat
- L'accompagnement du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine dans la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable





P. Rossler, Vice-présidente déléguée au Tourisme

La Loire à Vélo Élu meilleur projet touristique durable européen en 2012



L'année 2012 marque l'ouverture au public de l'ensemble de l'itinéraire de « La Loire à Vélo », après 16 années de mobilisation collective publique et privée autour de cette opération structurante.

La prestigieuse « British guild of travel writers » composée de 270 journalistes, a décerné à « La Loire à vélo » le **1^{er} prix** dans la catégorie **meilleur projet touristique d'Europe** présenté comme « **le projet éco-touristique le plus long et le plus ambitieux de cette dernière décennie** ».

CHIFFRES CLÉS

Plus de 50 M€ investis par les Régions (60% du financement), les Départements et les Agglomérations

609 km d'itinéraire en région Centre

300 prestataires touristiques mobilisés dans le réseau qualifié « Accueil Vélo »

Progression des passages de +9% et +19% sur les mois de juillet et août 2012

802 500 cyclistes accueillis sur l'itinéraire

Un chiffre d'affaire généré de 17 millions d'euros en 2012

Le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire (CRT)

Le Conseil régional confie notamment au CRT la mise en œuvre de la stratégie marketing, qui s'appuie sur les **5 marques touristiques majeures : le Val de Loire, La Loire à Vélo, les Châteaux de la Loire, le Berry et la Touraine.**

Les résultats de cette stratégie sont positifs, en témoigne la hausse de fréquentation des dispositifs web dédiés : +45 % d'audience cumulée sur les 4 sites Internet gérés par le CRT, soit 2,6 millions de visiteurs.

■ Châteaux de la Loire : <http://loire-chateaux.org/>
1,1 million de visiteurs

■ La Loire à Vélo : <http://www.loireavelo.fr/>
915 000 visiteurs soit 93 % d'augmentation

■ Visaloire : <http://www.visaloire.com/>
600 000 visiteurs

■ Val de Loire séminaire : <http://www.val-de-loire-seminaire.fr/>
14 700 visiteurs



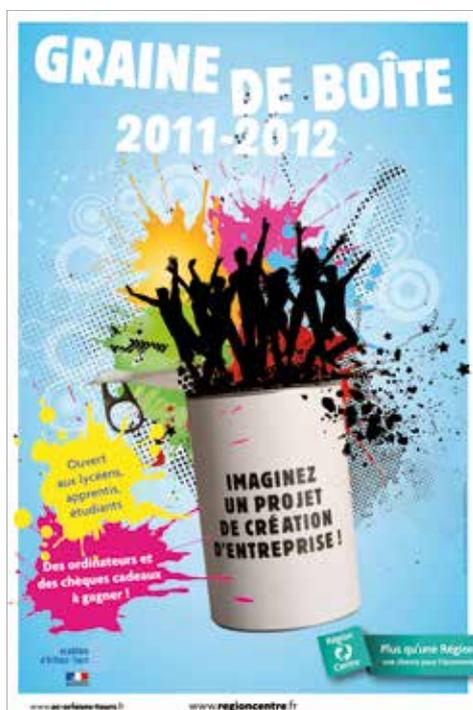
En 2012, le CRT a assuré la mise en œuvre du **plan de formation régional pour les acteurs touristiques.**

Axé sur 3 thèmes prioritaires (le e-tourisme, le développement durable, la qualité), ce programme a rencontré un vif succès : d'octobre à décembre 2012, 351 stagiaires ont participé aux séminaires de sensibilisation et aux sessions de formation.

→ ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION

Graine de Boîte
et Créa Campus

ACTION
2010-2014



L'action de la Région pour la sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat a été renforcée.

Le concours Graine de Boîte, organisé et financé entièrement par la Région à hauteur de 36 000 € et le concours Créa Campus, organisé par les deux Universités et Orléans Val de Loire Technopole, soutenu financièrement à hauteur de 59 000 €, ont permis en 2012 à 140 équipes, soit environ 500 jeunes, de découvrir les étapes de la création d'entreprise.



Ces concours s'adressent aux jeunes de niveau baccalauréat professionnel à doctorat, en passant par les BTS. Pour la première fois, en 2012, des équipes de l'Eure-et-Loir participaient à Créa Campus.

CHIFFRES CLÉS

140 équipes
inscrites

dont 60 pour Graine de Boîte
et 78 pour Créa Campus

280 jeunes
sensibilisés

grâce à Graine de Boîte

et 229

grâce à Créa Campus

95 000 €

consacrés
aux deux opérations

33 projets
de création/
transmission

Représentant 14 M€ de crédits
bancaires co-garantis par
le fonds régional de garantie

CHIFFRES CLÉS

44 actions
collectives

à l'international
fédérant 400 participations
d'entreprises de la région Centre

Un catalogue
de 21 études
sectorielles

5 réalisées en 2012 dont :

« Les services marchands aux entreprises »

« La filière Emballage-Conditionnement
en région Centre »

« L'instrumentation de mesure
et la métrologie environnementale
en région Centre » en partenariat
avec le pôle de compétitivité DREAM

17 fiches filières

(Pharmacie, Cosmétique, Caoutchouc,
IAA, Services aux entreprises...)

4 sites Internet

dédiés à l'information économique
(français / anglais), le programme
régional à l'export ou encore
la reprise d'entreprise

CENTRECO-Centrexport, acteur régional du développement économique



En partenariat avec les acteurs économiques régionaux, CENTRECO, l'agence de développement et de promotion économique de la Région, opère dans de nombreux domaines : promotion économique (publicité, relations presse), information économique (veille, tableaux de bords, réunions...) et études sectorielles.

A l'international, correspondant régional de l'AFII (Agence Française pour les Investissements Internationaux) et avec ses partenaires, CENTRECO informe les entreprises étrangères désireuses de se développer sur le marché français depuis la région Centre. En 2012, CENTRECO, en lien avec les agences départementales de développement économique, a poursuivi la coordination des missions mutualisées de prospection à l'International : Allemagne, Espagne et Canada.



Centrexport, le pôle export de CENTRECO, co-fondé par le Conseil régional et les Chambres consulaires du territoire, encourage les entreprises de la région Centre à participer, en stands collectifs, à des manifestations internationales ou à des missions sectorielles. Partenaire régional d'UBIFRANCE et de SOPEXA, Centrexport a organisé en 2012 près de 400 participations d'entreprises régionales sur 44 actions à l'international couvrant une quinzaine de destinations : Europe, Maghreb, États-Unis, Brésil, Russie, Chine, Émirats Arabes Unis...

➔ FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Les appel à projets de R&D VALBIOM

La Région, suite aux 3 appels à projets VALBIOM lancés depuis 2007, a souhaité donner une nouvelle impulsion en se focalisant sur les agro matériaux et les agro molécules, et en confiant la partie amont de l'appel à projet au cluster VALBIOM. Les projets de R&D ont fait l'objet d'une présélection, avant le dépôt du dossier complet, suivi d'une expertise et d'une sélection par un jury.

Tous les projets sélectionnés font appel à des travaux réalisés par des laboratoires universitaires dans des domaines très variés : embal-

lages pour l'aéronautique, ralentisseur routier, colle blanche pour fournitures scolaires, bourre de cartouche, huile de décoffrage pour l'industrie du béton.



CHIFFRES CLÉS

5 projets
sélectionnés

4 concernant
des Petites Entreprises

414 203 €
de participation
régionale



Le Fonds d'amorçage Émergence Innovation 1

Ce fonds, doté par la Région Centre de 3 M€, propose des solutions en fonds propres aux jeunes entreprises innovantes.

La Région a choisi la société de gestion Sofimac Partners du fait de son partenariat avec Centre Capital Développement et de son implantation régionale.

Le 1^{er} investissement du fonds a bénéficié à EYDO Pharma, société installée à Romorantin (41), dont l'activité est la recherche et le développement de technologies innovantes de médecines naturelles, pour le traitement des infections microbiennes.

CHIFFRES CLÉS

1500
entreprises
visitées

800
diagnostics
réalisés

25 projets
d'innovation
aidés
pour un montant global
de 3.5 M€

Les diagnostics Innovation Croissance

ACTION
2010-2014

Plus de 1 500 entreprises régionales ont été informées de la possibilité de solliciter un diagnostic « Innovation croissance Centre » ; déjà 800 d'entre elles en ont bénéficié.

Dans l'immense majorité des cas, le diagnostic permet à la PME de sécuriser la mise en œuvre de son projet et d'accéder à un financement accélérant la mise sur le marché de son nouveau produit/service.

Cette mesure d'avenir est déployée par les membres du réseau Centre Innovation spécialement formés à l'outil. Elle est coordonnée en partenariat avec l'ARITT Centre.



➔ DÉVELOPPER LES ASSOCIATIONS ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE



CAP SCOP - Soutien à la création et la reprise

L'écueil principal à la constitution d'une entreprise coopérative est la mobilisation des fonds propres initiaux. Les possibilités d'apport personnel par les salariés sont souvent trop limitées pour s'engager dans un projet de reprise - transmission, de transformation ou de création d'entreprise coopérative.

Pour pallier cette difficulté, la Région Centre agit en mettant en place un dispositif pour aider les salariés-associés fondateurs à former le capital social de l'entreprise au moment de la constitution de la SCOP.

CHIFFRES CLÉS

APPEL À PROJETS INNOVATION SOCIALE 2012 :

ACTION
2010-2014

33 candidatures

11 projets retenus

802 200 € accordés

CHIFFRES CLÉS

LE DISPOSITIF CAP ASSO :

383 projets associatifs accompagnés

454 emplois financés

11,984 millions d'euros

accordés à l'emploi associatif

www.cPCA-centre.fr



Créé par la Région Centre en 2003, Centre Actif doit accompagner la professionnalisation, la solvabilité, et la consolidation des initiatives de l'économie sociale et solidaire en région à travers l'animation de fonds de garantie et de dispositifs (avance remboursable à taux 0). Membre du réseau France Active, Centre Actif agit en région Centre pour une économie solidaire, mettant la finance au service de l'emploi.

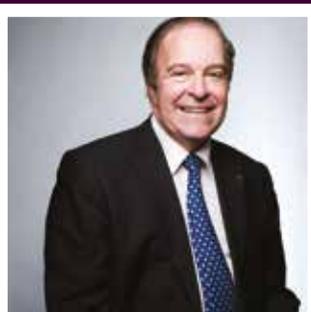
En 2012 :

- **169 projets** présentés en comité des engagements
- **116 structures** financées
- **834 ETP (équivalents temps plein)** créés et/ou consolidés
- **260 structures** en « portefeuille »
- Une équipe de **6 personnes** et **36 bénévoles**



Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

Parce que l'enseignement supérieur et la recherche agissent comme levier de développement socio-économique sur un territoire, la Région Centre œuvre pour passer de 58 000 à 70 000 étudiants, disposer d'un pôle universitaire puissant et attractif, accroître son rayonnement scientifique au niveau national et international, en renforçant les coopérations entre laboratoires et acteurs socio-économiques. Elle a consacré **19 738 700 €** à ces actions en 2012.



Patrick RIEHL,
9^e Vice-président délégué, Universités,
Enseignement Supérieur, Recherche,
Innovation et Transfert de Technologie

« La Région a œuvré au sein du PRES Centre-Val de Loire Université pour faire travailler ensemble tous les acteurs de l'enseignement supérieur, pour un développement concerté et cohérent au service des habitants et des territoires. Elle a contribué à améliorer la qualité de vie et d'enseignement des étudiants au travers de ses dispositifs comme Ordi-Centre ou l'aide au financement des mutuelles étudiantes. La Région Centre met ainsi la jeunesse au cœur de ses politiques. »

➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN OEUVRE

Les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche et le soutien au Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Centre Val-de-Loire Université »

Les Assises territoriales de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont tenues le 10 octobre à Blois. Elles avaient été préparées par des réunions au sein des universités, écoles et organismes. Au total, plus de 400 personnes ont participé à ce processus. Les débats ont notamment mis en valeur l'intérêt de l'élaboration

d'un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Étudiante.

Depuis sa création, la Région soutient les actions communes ou coordonnées du PRES « Centre Val-de-Loire Université » : Université Numérique (plateforme numérique destinée à faciliter les conditions de vie et d'études), concours Créa Campus de création d'entreprise couvrant désormais l'ensemble du territoire régional. L'engagement fort de la Région pour les constructions immobilières universitaires, s'est traduit par près de 5 M€ investis par la Région en 2012 dans le cadre du Contrat de Projets État-Région.

➔ SOUTENIR LES PROJETS DE RECHERCHE

Les 4 pôles de compétitivité de la Région Centre

- **La Cosmetic Valley** pour les sciences de la beauté et du bien-être
- **Le pôle Sciences et systèmes de l'énergie électrique (S2E2)**
- **L'Élastopôle**
- **Le pôle Dream** (Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux)



CHIFFRES CLÉS

8 projets coopératifs entre laboratoires et entreprises accompagnés en 2012

850 000 € de soutien régional

CHIFFRES CLÉS

La Région a soutenu le démarrage de 79 nouveaux projets de recherche pour un engagement supérieur à 12 M€

Démarrage en 2012 de 54 thèses de doctorat financées en tout ou partie par la Région. Le financement total apporté aux plus de 150 thèses actuellement en cours s'est monté à plus de 3,5 M€

Les Appels à Projet de Recherche (APR)

Grâce à ses APR, la Région soutient la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée.

L'APR **d'intérêt régional** a permis de soutenir 45 projets (pour 7,5 M€) reliés à des orientations sociétales ou articulés avec les politiques régionales. Beaucoup de ces projets impliquaient des partenariats avec des entreprises ou des associations.

L'APR **d'initiative académique** s'est traduit par le lancement de 34 projets, pour un montant de 5 M€, projets reliés aux priorités scientifiques des établissements de recherche.

L'ARITT Centre



Le programme d'action se déploie en 3 axes : l'animation territoriale avec la diffusion de l'innovation dans les PME, l'animation et la coordination du Réseau Centre Innovation ; l'ingénierie de projet en faveur de l'inter-



nationalisation ou la création d'entreprises innovantes ; la veille et la communication dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale de l'innovation.

L'ARITT a encore renforcé son action auprès des entreprises, du monde de la recherche publique et des acteurs de l'innovation en région Centre avec comme point d'orgue l'organisation de la 5^e Conférence régionale de l'innovation, qui a réuni plus de 600 participants.

Elle a contribué, en 2012, à faire de la région Centre un exemple d'efficacité reconnu par la Commission européenne pour sa stratégie d'innovation.

Mais c'est sur le territoire régional qu'elle intervient essentiellement, avec 5 nouveaux projets d'entreprises innovantes dont le développement a été soutenu par l'incubateur régional LANCEO, et le suivi direct de plus de 120 projets innovants faisant l'objet de préconisations au profit des PME. Enfin, elle a travaillé avec les équipes qui ont candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région.

CHIFFRES CLÉS

122 entreprises accompagnées

1496 visites d'entreprises

8 PME intégrées dans des programmes européens

832 entreprises innovantes

350 diagnostics innovation Croissance dans les entreprises

Seule agence régionale d'innovation certifiée ISO 9001



➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

Soutenir la mobilité entrante

La Région a apporté un soutien de 300 000 € aux universités et écoles pour l'attribution de bourses de séjour pour l'accueil d'étudiants étrangers de haut niveau, qui constitue souvent une condition de réciprocité nécessaire pour l'accueil à l'étranger de nos étudiants.

Mobi-Centre

Mobi-Centre bénéficie aux étudiants qui effectuent un séjour (stage ou formation) à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures. Ils peuvent ainsi acquérir des compétences complémentaires dans un environnement différent, atout précieux en termes de développement personnel, de réussite dans les études et d'insertion professionnelle. Ils peuvent utiliser un crédit temps de 12 mois pour les filières longues (6 mois pour les filières courtes) selon leurs besoins au fil de leur cursus.

CHIFFRES CLÉS

150 étudiants étrangers accueillis dans les universités et écoles avec le soutien de la Région

2 000 étudiants ont effectué un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures avec l'aide régionale Mobi-Centre

➔ INFORMER LES CITOYENS

Actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

Le soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, vise à informer les citoyens sur les progrès et enjeux de la recherche, et à rendre les filières de l'enseignement supérieur plus attractives.

En 2012, Centre•Sciences a coordonné l'organisation de la Fête de la Science qui a accueilli 20 000 personnes sur 6 sites de la région. Les expositions itinérantes en milieu rural organisées par la Fédération régionale des maisons des jeunes ont accueilli 14 000 jeunes scolaires et 2 500 visiteurs.

Le festival UniverCités des Petits Débrouillards a accueilli 750 jeunes sur les deux campus universitaires pour une journée de visite et d'échanges sur les travaux réalisés pendant l'année avec l'appui de 60 chercheurs et doctorants.



CHIFFRES CLÉS

300 000 personnes ont eu accès à une action de diffusion de la culture scientifique organisée grâce au soutien de la Région en 2012



**Développer
les transports
en commun**

et les modes
de déplacement doux



**Préserver
la biodiversité**

et les ressources
naturelles



**Freiner
le changement
climatique**

et économiser l'énergie

Une éco-région pour tous

Notre région est en marche vers un nouveau modèle de développement économique et social, au sein duquel les enjeux environnementaux sont essentiels.

Le Plan climat-énergie intégré au SRADDT fixe l'objectif de diminuer de 40% la production de GES d'ici 2020 en agissant sur nos modes de consommation, de transport, de chauffage et de production, et en développant la production d'énergie renouvelable pour faire face au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources fossiles.

Nous avons, dans ce droit fil, adopté notre Schéma Régional Climat Air Énergie qui inscrit ces objectifs dans la durée.

La Région a soutenu dans le même temps la réalisation des plans énergie climat des collectivités territoriales.

Nous avons amplifié notre effort d'isolation des bâtiments, amélioré considérablement l'efficacité énergétique de nos lycées et créé une aide au diagnostic énergétique pour les habitations.

Enfin, nous avons mis en place un important fonds d'investissement en faveur des installations d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique avec l'aide de la BEI et de banques régionales.

Notre stratégie pour la biodiversité a fixé l'objectif que nous devenions la première région à biodiversité positive et inscrit cette ambition dans l'ensemble de nos politiques.

En matière de transports, la Région Centre a agi pour le développement du ferroviaire afin de répondre aux besoins de déplacement des habitants. Cet investissement a permis des réouvertures de lignes et des modernisations d'équipements.

Enfin, l'aide aux salariés sur les abonnements de train pour les trajets domicile-travail (Mobillico) a été mise en œuvre.

La Région Centre aura consacré 217 198 400 € à cette ambition en 2012



Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux

Développer et optimiser les infrastructures et les matériels pour favoriser le report vers les modes de transport durable des personnes et des biens, préserver le pouvoir d'achat des citoyens et développer l'attractivité de son territoire en l'interconnectant aux réseaux grande vitesse nationaux et européens, tels sont les défis que relève la Région Centre en investissant massivement pour la mobilité et l'accessibilité : **196 024 800 €** en 2012.



Jean-Michel BODIN,
5^e Vice-président délégué, Transports, Infrastructures,
Circulations douces et Intermodalité

« En 2012, la Région a favorisé l'accès au transport public avec Mobillico, avec le renforcement des capacités sur la ligne Paris-Chartres-Nogent-le-Rotrou, avec la remise en service du Blanc-Argent. Elle a également réalisé des études prospectives pour déterminer les investissements nécessaires en matériel roulant et dans les infrastructures, sur les étoiles ferroviaires d'Orléans et de Tours afin de répondre aux besoins de déplacement des habitants. »

➔ DÉVELOPPER LES SERVICES OFFERTS AUX USAGERS DU TER

Mobillico

ACTION
2010-2014

L'Assemblée régionale a adopté fin 2011 la mise en place de l'aide régionale Mobillico Centre à destination des abonnés SNCF « domicile-travail ». Au 31 décembre 2012, au terme de 3 premiers trimestres, plus de 3 500 bénéficiaires ont accédé au dispositif.

www.ter-sncf.com/centre

CHIFFRES CLÉS

1 900 000 €
d'enveloppe financière

7 000 dossiers instruits

3500 bénéficiaires

520 € en moyenne par bénéficiaire

Renforcer les capacités TER sur la ligne Paris-Chartres

Pour répondre aux besoins grandissants sur la ligne TER Paris-Chartres-Le Mans, la Région a augmenté la capacité des trains sans attendre la livraison de rames plus capacitaires attendues en 2014. Les places assises ont été augmentées de 15 % en heure de pointe entre Paris et Chartres.



➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE ET DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

L'articulation des réseaux de transport

La Région a mené en collaboration avec les Départements des actions pour développer la complémentarité entre les réseaux. Dans le Cher, les horaires du réseau Lignes 18 ont été mis en cohérence avec les horaires ferroviaires, notamment pour les lignes départementales convergeant vers les principales gares du département. À Azay-le-Rideau, Région et Département ont cofinancé la mise en place d'une desserte de rabattement sur la gare.

www.jv-malin.fr

CHIFFRES CLÉS

18 lignes du réseau adaptées

141 circulations désormais interconnectées au réseau TER Centre

Développer l'interopérabilité billettique

La Région affirme sa volonté de promouvoir une billettique interopérable pour développer l'attractivité des transports collectifs sur l'ensemble du territoire.

Afin de construire avec toutes les autorités organisatrices de transports (AOT) un projet d'ampleur régionale, un protocole, devant aboutir à une vision partagée de l'interopérabilité régionale, a été signé en 2012, avec 13 AOT sur le territoire.

➔ AMÉLIORER LES RELATIONS INTER-RÉGIONALES



La ligne à grande vitesse (LGV) Paris - Orléans - Clermont - Lyon (POCL)

La participation et l'expression exceptionnelle des habitants de la région Centre lors du débat public sur le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon, conforte l'intérêt du projet et le bien-fondé de l'action régionale pour favoriser son émergence (participation au financement des études préalables, contribution au débat via un cahier d'acteurs, etc.).

CHIFFRES CLÉS

4200 participants au débat public POCL en région Centre du 3 octobre 2011 au 31 janvier 2012

CHIFFRES CLÉS

232 allers-retours par an

80 000 voyages à bord du TGV Brive-Lille en provenance ou à destination des régions Centre et Limousin

Le TGV Brive - Lille

En s'engageant avec la Région Limousin pour la reconduction de 3 ans d'une circulation TGV desservant Châteauroux, Vierzon et Les Aubrais, la Région réaffirme sa volonté de relier son territoire au réseau à grande vitesse. Cette desserte permet, 4 jours par semaine, de rejoindre directement Lille ou l'aéroport Charles de Gaulle, mais aussi de bénéficier de correspondances dans le hub TGV de Roissy.

➔ DÉVELOPPER LE TRAFIC PÉRIURBAIN

Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Orléans-Châteauneuf

Après les études préliminaires, la concertation menée du 10 janvier au 24 février 2012 a permis de partager, avec la population des territoires concernés, les objectifs à atteindre et les grandes caractéristiques qui les structurent. La Région Centre, initiatrice et porteuse du projet, avance en finançant 100 % des études d'avant-projet en cours.

CHIFFRES CLÉS

Etudes d'avant projet : 3 M€

Résultat de l'étude étoile ferroviaire de Tours

La Région a souhaité disposer d'éléments d'analyse sur les dynamiques territoriales et les besoins en infrastructure de l'étoile ferroviaire tourangelle. L'étude a confirmé des potentiels importants de croissance de fréquentation, en particulier sur l'axe ligérien et les axes du sud, et estimé les investissements nécessaires pour y répondre.

CHIFFRES CLÉS

Desserte en jour ouvré de la gare de Tours :

47 cars TER

151 trains TER

12 000 voyages quotidiens



➔ FAVORISER LE REPORT VERS LE RAIL

Remettre à niveau des lignes de fret

En région Centre, le fret ferroviaire est parfois pénalisé par l'état dégradé des lignes de desserte de proximité au cœur des territoires. Dans le cadre du CPER, des études ont permis, pour les lignes présentant le meilleur potentiel, de déterminer les interventions assurant la pérennité de l'infrastructure et redonnant les performances techniques attendues des opérateurs.

Une convention a été signée pour la rénovation par Réseau Ferré de France des lignes Buzançais-Châteauroux et Orléans-Pithiviers. En pérennisant l'infrastructure pour au moins 15 ans et en élevant le niveau des charges admissibles sur ces voies, ces travaux offriront aux chargeurs une alternative de transport performante et complémentaire au mode routier.



CHIFFRES CLÉS

20 M€ engagés dans le cadre du CPER pour la rénovation des lignes de fret

Soit 75 km de lignes de proximité dont la rénovation est engagée

➔ RENFORCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL

CHIFFRES CLÉS

8,850 M€
de financement
régional
pour la rénovation
de la voie du Blanc-Argent

Travaux de mise à niveau du Blanc - Argent

Un effort particulier a été fait pour la rénovation de la ligne du Blanc-Argent, dont des caractéristiques atypiques permettent néanmoins d'offrir un service de transport très apprécié, et dont la pérennisation constitue une fierté pour ce territoire.

La desserte ferroviaire de la Sologne, vers Romorantin et en rabattement vers les axes ferroviaires principaux que sont Tours-Nevers et Paris-Orléans-Châteauroux restera ainsi assurée.

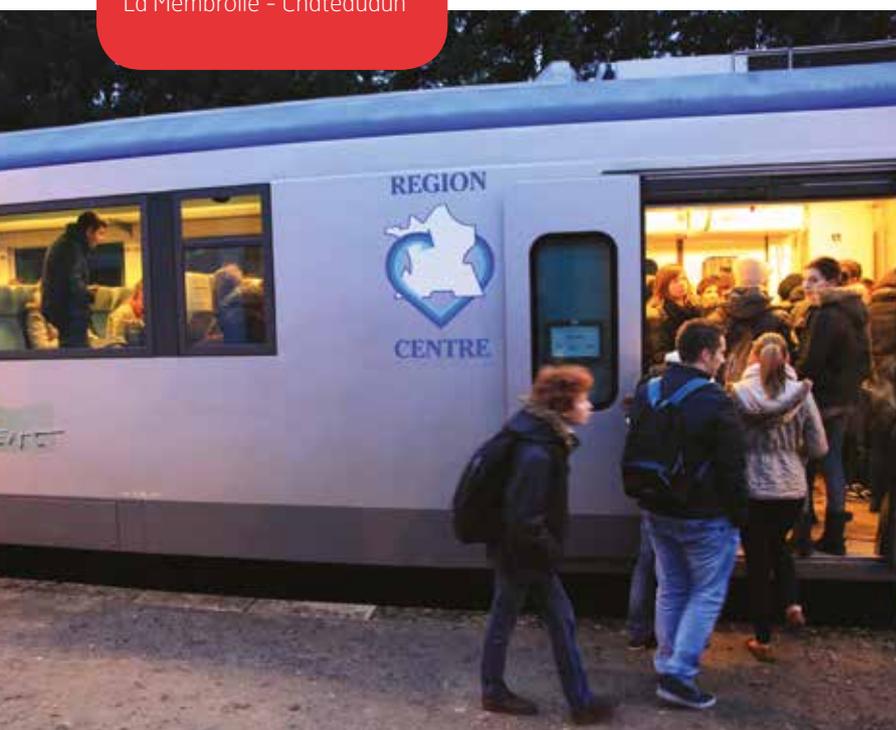


CHIFFRES CLÉS

17,1 M€
de financement
régional
pour la modernisation de
La Membrolle - Châteaudun

Travaux de mise à niveau Châteaudun - La Membrolle

La Région s'est engagée dans la rénovation et la modernisation de la ligne de Paris à Tours par Châteaudun et Vendôme. Début 2012 a été mise en service la voie modernisée entre La Membrolle et Château Renault, la réalisation de travaux de Châteaudun à Vendôme et le lancement d'une nouvelle phase de travaux entre Château Renault et Vendôme.





Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Devenir la 1^{re} région à biodiversité positive, telle est l'ambition inscrite dans le SRADDT et la Stratégie régionale pour la biodiversité adoptée en octobre 2011. Inscrivant son action dans des démarches transversales et partenariales, la Région Centre montre que la sauvegarde de la biodiversité, levier de préservation de la richesse naturelle d'un territoire, est aussi levier de développement économique et scientifique. **9 764 600 €** ont été investis en 2012.



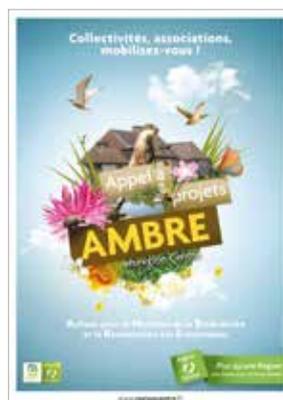
Pascale ROSSLER,
8^e Vice-présidente déléguée, Biodiversité,
Éducation à l'Environnement, Loire, Tourisme et Patrimoines

« La Région met en œuvre ses Ambitions 2020 vers un nouveau modèle de développement pour la région Centre, amorçant une transition écologique qui vise la création d'emplois, la consolidation des solidarités sociales et territoriales tout en réduisant notre empreinte écologique. En 2012, elle a véritablement ancré la prise en compte des enjeux environnementaux en transversalité dans l'aménagement du territoire. »

STOPPER LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

L'appel à projets **AMBRE** : Action pour le Maintien de la Biodiversité et la Restauration des Écosystèmes

Dès 2012, l'appel à projets AMBRE est lancé, visant à l'émergence d'actions exemplaires et innovantes qui répondent à l'objectif majeur de préserver, voire développer le potentiel de biodiversité régionale. Huit projets ont été retenus afin de restaurer des corridors écologiques, de développer la biodiversité en ville, de la prendre en compte en agriculture... S'inscrivant toujours dans la droite ligne des engagements pris dans la Stratégie régionale de la biodiversité, la Région a poursuivi son accompagnement pour favoriser l'émergence d'un nouveau Parc Naturel Régional dans le bocage du Gâtinais. Ce projet a mobilisé les élus et la population et une étude d'opportunité a démontré l'intérêt patrimonial de ce territoire.



CHIFFRES CLÉS

3 Parcs Naturels Régionaux (PNR)

3 Réserves Naturelles Régionales classées

- dont deux nouvelles en 2012 :
- La RNR Vallée des Cailles (28)
 - La RNR du Bois des Roches (36)



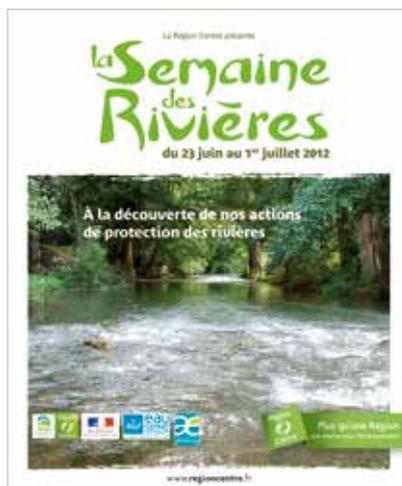
➔ RESTAURER LA QUALITÉ DE L'EAU

L'édition 2012 de la Semaine des rivières

La Région a organisé, du 23 juin au 1^{er} juillet, la 2^e édition de la Semaine des rivières. Cette manifestation visait à valoriser les travaux réalisés par les communes et les syndicats de rivières, pour restaurer les rivières en vue d'atteindre le bon état écologique des eaux, en partenariat avec les agences de l'eau et les Départements.

Une journée de lancement, sur le bassin du Loing dans le Montargois, a permis aux élus de découvrir des réalisations exemplaires.

Durant la semaine, sur près de 20 bassins versants, plus de 50 animations ont été proposées au grand public par le réseau des techniciens de rivière et animateur(s) de contrat(s), dont 10 étaient réservées aux scolaires. Ces visites de terrain, animations, projection de film... ont attiré plus de 300 personnes.



CHIFFRES CLÉS

25 400 km de rivières

34 contrats de bassin en préparation

7 nouveaux contrats signés

17 contrats de bassin en phase opérationnelle

Les 2/3 du territoire régional couverts par un contrat de bassin

Plus de 65 emplois de techniciens pérennisés (soit 46 ETP)

➔ RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR ET GÉRER LES PRODUITS DANGEREUX

La mise en œuvre du Plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD)

La planification de l'élimination des déchets dangereux constitue une compétence que la Région met en œuvre au travers du PREDD, avec pour objectifs de prévenir la production des déchets dangereux, d'améliorer la collecte et le tri des déchets dangereux diffus, et de sensibiliser pour une meilleure gestion de ces déchets.

La Région a accompagné l'organisation d'une journée nationale sur les véhicules hors d'usage à Romorantin le 27 mars 2012, qui a réuni 400 acteurs de la filière automobile et de la déconstruction.



INFORMER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La Région Centre, partenaire des Assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable

La Région Centre s'est engagée dans une **politique volontariste en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable** afin de favoriser l'appropriation des grands enjeux environnementaux par l'information et la sensibilisation, et de susciter des comportements éco-citoyens.

Elle a notamment été partenaire des Assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable organisées à Vierzon en décembre 2012. Ces assises réunissaient les acteurs régionaux de l'éducation à l'environnement et ont permis d'échanger

sur divers thèmes tels la mobilisation des habitants pour la biodiversité, le développement du tourisme de nature, l'éducation à l'environnement comme levier de l'action sociale, les démarches de développement durable dans les établissements scolaires.

De nombreuses actions de sensibilisation ont été accompagnées sur les thèmes de la préservation de la biodiversité, du développement durable, de la gestion de l'eau notamment dans le cadre de la mise en œuvre des conventions vertes signées avec 16 partenaires.

3 films sur la biodiversité ont été réalisés par la Région, à destination des élus, des agriculteurs et des habitants. Ils sont téléchargeables et libres de droit : www.regioncentre.fr, rubrique vidéos.

CHIFFRES CLÉS

LES CONVENTIONS
VERTES RÉGIONALES
EN 2012 :

22 associations
bénéficiaires

1 167 280 €
engagés en
fonctionnement

138 956 €
engagés en
investissement



CHIFFRES CLÉS

400 jours
de formations
pour les
associations
naturalistes
et de l'éducation
à l'environnement

L'ÉCOPÔLE de la Région Centre



En 2012, l'établissement public Écopôle a poursuivi son action en matière de professionnalisation des acteurs de l'environnement avec la mise en œuvre du programme de formation modulaire (formations sur les méthodes pédagogiques, sur les connaissances naturalistes, le développement durable...).

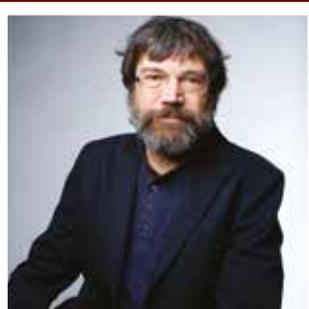
Il s'est également investi, aux côtés du Graine, dans l'organisation des Assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable et notamment l'animation de l'atelier « Comment mobiliser la population locale en faveur

de la biodiversité ? ». Il a également favorisé les échanges pour la définition d'un observatoire régional de la biodiversité.



Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

Avec le SRADDT et le Plan Climat Énergie, la Région s'est dotée de stratégies et objectifs ambitieux pour lutter contre le réchauffement climatique, diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire et préparer une société sans énergies fossiles. Mobilisant tous les acteurs régionaux et les citoyens, c'est à une modification profonde des pratiques quotidiennes de chacun que la Région incite, à travers ses dispositifs et la mobilisation de **11 409 000 €** en 2012.



Gilles DEGUET,
3^e Vice-président délégué, Agenda 21,
Énergie, Climat, Environnement (eau, air, déchets)

« L'épuisement des ressources fossiles et fissiles, couplé à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, rend le modèle de développement actuel insoutenable. La Région Centre anticipe le changement en s'engageant résolument dans la voie de la transition énergétique. Avec les autres Régions, nous souhaitons participer à la construction d'une politique nationale à la hauteur des enjeux. »

➔ METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT RÉGIONAL

Encourager les territoires à s'engager dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) exemplaire

ACTION
2010-2014

CHIFFRES CLÉS

PLAN ISOLATION : 42 bâtiments publics isolés dont 24 en 2012

SUBVENTIONS : 2,3 M€ dont 1,4 M€ en 2012

GAIN ÉNERGÉTIQUE : 5 570 000 Kwh dont 3 906 000 Kwh en 2012

GES ÉCONOMISÉS : 1 066 000 KgeqCo₂ dont 709 000 en 2012

PRESTATION CONSEIL PLAN ISOLATION : 117 PCI dont 58 en 2012

En cohérence avec le Plan Climat Énergie Régional, la Région incite les collectivités à s'engager dans un PCET ambitieux. En 2012, sur 7 candidats à l'appel à candidatures lancé par la Région et l'ADEME suite à une formation action organisée au préalable, 4 ont été désignées lauréates : PNR Loire Anjou Touraine, Pays Loire Beauce, PNR Brenne et Dreux Agglomération.

Le Schéma Régional Climat Air Énergie (SCRAE)

Fin juin, la Région a adopté le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) co-élaboré avec l'État conformément à la loi Grenelle 2 ; il comporte un programme de développement des énergies renouvelables, un schéma régional de développement de l'éolien (SRE) et des orientations sur la qualité de l'air, les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).



CHIFFRES CLÉS

ENERGETIS : 221 audits financés en 2012

<http://www.energies-centre.regioncentre.fr/>

➔ ACCOMPAGNER LES ACTEURS RÉGIONAUX DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Énergétis : un diagnostic énergétique pour les particuliers

ACTION 2010-2014



En 2012, la Région a lancé le dispositif **Énergétis** : un audit énergétique du logement qui permet de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programme d'économies d'énergie.

Le diagnostic est mené par des professionnels indépendants sélectionnés par la Région. Le coût est de 500 euros, dont 300 euros pris en charge par la Région.

Le défi Famille à énergie positive : l'engagement des citoyens pour le climat



340 foyers répartis en équipes ont participé au défi énergie sur la saison de chauffe 2011-2012.

1 000 personnes mobilisées ont économisé cet hiver 900 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 60 foyers (électricité + chauffage), et évité l'émission de 170 tonnes de CO₂ (comparable au rejet annuel de 350 voitures de taille moyenne).

Podium des lauréats 2012 :

1^{er} : l'équipe CRMA avec - 26,9% de consommation énergétique

2^e : l'équipe GARE avec - 26,7% de consommation

3^e : l'équipe Romorantin et - 26% de consommation

<http://centre.familles-a-energie-positive.fr/>

<http://www.energies-centre.regioncentre.fr/>

CHIFFRES CLÉS

Les économies d'énergie en Région Centre :

LOGEMENTS SOCIAUX :
1680 logements sociaux à réhabiliter en haute performance énergétique

6M€ de subventions pour **18 372 792 kWh/an** d'économie électrique équivalent à la consommation de 1 224 foyers

PLAN ISOLATION : depuis 2010, 49 collectivités soutenues pour la rénovation énergétique de leur bâtiment public, représentant **2 526 500 €**, **5 709 665 kWh/an** économisés (équivalent conso de 380 foyers) et l'émission de 1083 t CO₂ évitée

En 2012 ce sont **23 communes** aidées pour **1 618 300 €** de subvention permettant d'économiser **3 919 964 kWh/an** (éq : 261 foyers), 21 t CO₂ évitées

CONCOURS MA MAISON ÉCO : 9 maisons lauréates



→ ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Le Fonds Investissement PREVEO

ACTION
2010-2014

En 2012, la BEI, Banque Européenne d'Investissement, a accordé à la Région Centre une enveloppe de 150 M€ de prêt destinés au financement de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans les bâtiments. Ce dispositif s'adresse à tout maître d'ouvrage hors particuliers.

La Région améliore les prêts à taux préférentiel proposés par les 5 banques locales partenaires de PREVEO, en proposant aux TPE et PME éligibles le recours au Fonds régional de garantie, géré par OSEO.



Appel à projet de plateaux techniques pour les formations énergie

La formation des professionnels du bâtiment et l'approche inter-métiers sont essentielles à l'atteinte des objectifs de construction et rénovation de bâtiments performants énergétiquement.

La Région Centre soutient la création de plateaux techniques de formation dans les domaines des enveloppes bâtiment et des énergies renouvelables, avec des aides à l'investissement en matériels (560 K€), un accompagnement des organismes de formation (100 K€), autour de plate-formes mutualisées, plateaux techniques accessibles à tous les publics à former : élèves et apprentis en formation initiale, demandeurs d'emploi, salariés, etc.

CHIFFRES CLÉS

LES PROJETS DE PLATEAUX TECHNIQUES :

7 projets parois/étanchéité à l'air
dont 1 construction paille unique en France

5 projets solaire thermique et photovoltaïque

5 projets pompes à chaleur

2 projets bois énergie

1 projet éclairage

Action collective bureaux d'études thermiques (BETH)

L'action collective BETH Centre, initiée par le Conseil régional et l'ADEME en 2009, réunit 18 bureaux d'études thermiques (sur 45 en région), volontaires pour travailler au développement d'outils communs, augmenter leur niveau de compétences, accroître la qualité de leur prestation, analyser les retours d'expérience.

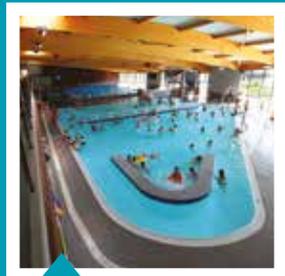
Ces bureaux d'études thermiques, majoritairement des PME/TPE, partagent les objectifs suivants :

- Rendre plus lisible, compréhensible le rôle des bureaux d'étude,
- Répondre aux attentes actuelles et futures des maîtres d'ouvrage,
- Faire progresser collectivement les cahiers des charges des prestations d'audits thermiques des bâtiments,
- Maintenir au plus haut niveau les compétences des techniciens et ingénieurs,
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrages sur les enjeux environnementaux et les méthodologies à déployer en fonction des situations et objectifs.





Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie



Développer le territoire



Favoriser la culture et la créativité

Une région solidaire des générations et des territoires

En 2012, nos efforts ont porté sur la réponse aux besoins des habitants en matière d'éducation et de formation, d'accès à la santé, au logement et aux technologies de l'information sur tout le territoire.



**Inscrire
la Région Centre
dans l'Europe**



**S'ouvrir au monde
et à la solidarité
internationale**

La Région a poursuivi son effort en faveur de la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, avec 40 MSP financées sur les 50 prévues d'ici 2013.

Conformément aux objectifs du SRADDT, nous avons initié un programme régional de logement social avec notamment pour objectif la diminution de la facture énergétique des locataires, accéléré la mise en œuvre du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire et redéfini notre mode de contractualisation avec les collectivités infrarégionales.

Les nouveaux Contrats régionaux de solidarité territoriale sont élaborés à partir du diagnostic établi dans chacun des 23 bassins de vie en concertation avec les acteurs du territoire et les habitants, puis signés avec les Pays, communautés de communes, agglomérations et villes centre.

Le dispositif de soutien aux initiatives locales « ID en campagne » a fait émerger sur l'ensemble du territoire régional des projets porteurs de développement durable, d'emploi et de lien social, favorisant la mise en réseau des acteurs et l'innovation.

Les PACT, projets artistiques et culturels de territoires ont été déployés sur tout le territoire afin d'impliquer davantage les citoyens dans la vie culturelle locale et de développer l'échelon intercommunal.

La Région a poursuivi son effort en faveur des infrastructures sportives qui vise à favoriser l'accès de chacun à la pratique de son choix.

**La Région Centre aura consacré 397 386 400 €
à cette ambition en 2012**



Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie

Acteur majeur de l'accompagnement éducatif des jeunes apprenants, la Région Centre est propriétaire des lycées publics et autres lieux de formation dont elle assure la construction et l'entretien. Responsable des conditions matérielles d'enseignement, d'accueil, de restauration, d'hébergement dans ses lycées, elle adapte ses interventions aux enjeux sociétaux et à l'évolution des enseignements. Elle a investi **260 740 200 €** en 2012 pour garantir le meilleur aux jeunes de son territoire.



Chantal REBOUT,
Vice-présidente déléguée, Éducation et Lycées

« Forts du potentiel de nos 100 lycées et de leurs restaurants scolaires, nous avons agi en 2012 pour le rapprochement entre consommateurs et producteurs, pour la promotion de produits bio, la formation des personnels et la sensibilisation des usagers. Nous avons travaillé avec les lycées à la mise en place d'Agendas 21 et de « Ci'T Lycées » pour le développement des liens entre acteurs des territoires et établissements scolaires permettant la construction de projets. »

➔ PROPOSER DES LIEUX DE FORMATION DE QUALITÉ

Accompagner la diffusion des pratiques numériques dans les lycées

La Région Centre agit depuis plusieurs années de manière volontariste dans le développement des pratiques pédagogiques numériques.

En 2012, deux projets d'importance ont été finalisés : la mise en œuvre d'un accès à Internet en très haut débit dans l'ensemble des lycées publics éligibles, et le déploiement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) « NetOCentre » dans 105 lycées publics de la région Centre.

CHIFFRES CLÉS

1,3M€ consacré à l'accès internet très haut débit des lycées

226 000 utilisateurs
ont accès à l'ENT NetOCentre

400 000 connexions mensuelles
à NetOCentre

10 lycées accompagnés
dans l'usage de manuels scolaires numériques
(6068 licences financées par la Région Centre)
www.jeunesocentre.fr



CHIFFRES CLÉS

5.25 M€ votés
en investissement

en 2012 dans 7 établissements
répartis sur les 6 départements

Travaux d'accessibilité dans les lycées pour tous les porteurs de handicap

La Région s'engage pour la mise en accessibilité des lycées conformément aux réglementations applicables aux ERP en 2015. Les travaux conduits portent sur toutes les adaptations nécessaires pour permettre l'accès aux locaux quel que soit le handicap. Ils doivent aboutir à la scolarisation des élèves en milieu ordinaire, leur autonomie et l'accès aux mêmes droits.

CiT lycées, Collaboration et Initiatives entre Territoires et Lycées

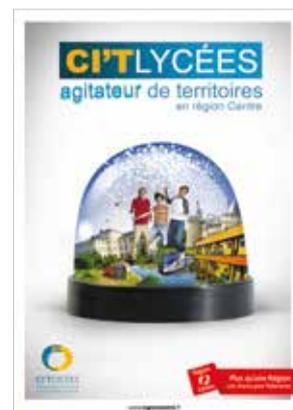
ACTION
2010-2014

Depuis septembre 2012, trois territoires et leurs 9 lycées (Orléans La Source, Blois et La Châtre) sont engagés dans la construction de projets locaux à travers la mesure CiT Lycées.

Cette mesure a plusieurs ambitions : faire partager les richesses d'un territoire, mettre en réseau des acteurs locaux, favoriser l'implication et la participation de la population aux projets locaux.

Il s'agit de proposer aux habitants un autre regard sur le lycée, et aux lycées de collaborer avec les territoires.

La Région Centre propose une méthodologie innovante et participative, permettant de provoquer les rencontres et de faciliter l'émergence de collaborations durables.



La rénovation du lycée Jacques de VAUCANSON à Tours, inaugurée le jeudi 13 septembre 2012, en présence du Président François Bonneau et du Ministre de l'Éducation Nationale.



➔ OFFRIR AUX LYCÉENS DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

Consommer bio et local, un engagement citoyen et régional

ACTION
2010-2014



Mettre à disposition des lycéens une alimentation structurée et de qualité est une priorité de la Région. Elle s'est engagée à introduire progressivement 20 % de produits labellisés Agriculture Biologique (AB) dans les restaurants de ses lycées.

En 2012, un appui aux établissements souhaitant s'engager a été mis en place avec l'affectation d'un agent missionné pour venir en appui sur les points techniques relatifs aux marchés publics et apporter un conseil personnalisé aux établissements. Une trentaine d'établissements ont ainsi été accompagnés en 2012.

Dans le même temps, le travail de structuration de l'offre de produits AB se poursuit en région. La plateforme d'approvisionnement SelfBio-Centre, qui réunit producteurs, transformateurs, usagers, a fait évoluer son offre et engage un travail partenarial avec les groupements d'agriculteurs biologiques.

CHIFFRES CLÉS

MUTUALISATION DES ACHATS DE DENRÉES ALIMENTAIRES :

3 conventions de partenariat

entre le Conseil régional, le Conseil général d'Eure-et-Loir et les lycées Gilbert Courtois à Dreux, Jehan de Beauce à Chartres et Remi Belleau à Nogent-Le-Rotrou pour mutualiser et optimiser leurs approvisionnements, introduire des produits locaux, de saison et bio

54 établissements concernés

collèges et lycées

18 470 demi-pensionnaires

dont 1350 internes

4,315 M€ d'achats de denrées annuels

Opérations immobilières sur internat

La Région a engagé depuis plusieurs années un important programme d'investissement pour les internats. En cela, elle marque l'attention qu'elle porte aux services de restauration et d'hébergement, considérant qu'ils contribuent à la qualité de vie, et sont aussi souvent déterminants pour la réussite scolaire des jeunes.

La Région veille à conduire des réflexions de mutualisation entre établissements et aussi à recréer des cadres de vie propres à rendre l'internat attractif pour les jeunes.

CHIFFRES CLÉS

11 projets en cours sur tout le territoire

Un autre engagement prioritaire de la Région concerne la sécurité alimentaire et les procédures réglementaires qu'elle exige. En 2012 a été édité le guide des procédures : document réglementaire élaboré pour aider les chefs de cuisine, cuisiniers et gestionnaires dans leur travail quotidien.

CHIFFRES CLÉS

RÉDUCTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES :
Objectif - 30 %

La quantité de bio déchets par plateau estimée est de 217g

20 à 30 % dus à la préparation des repas
70 à 80 % sont des restes de plateaux.

Le gaspillage alimentaire représente 80 à 90 % du traitement des bio déchets



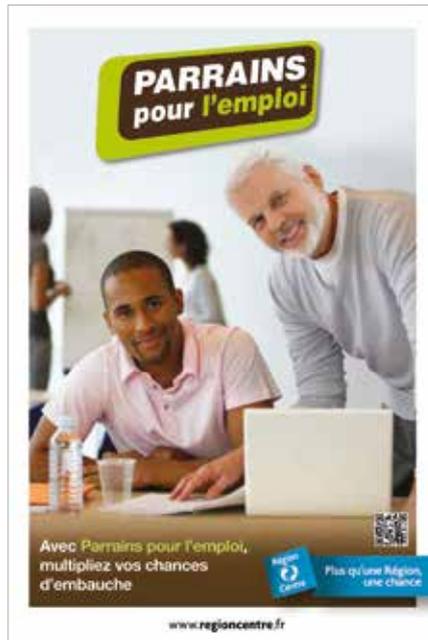
→ ACCOMPAGNER LES APPRENANTS

Des parrains
et marraines
pour la transition vers l'emploi

ACTION
2010-2014

Cette mesure lancée à titre expérimental en 2012 vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de jeunes titulaires d'un diplôme ou d'une qualification, tous niveaux confondus, en les faisant accompagner par des parrains ou marraines bénévoles et dotés d'une bonne connaissance des employeurs.

La Région mobilise ainsi les compétences existantes au sein des réseaux socio-économiques du territoire. Le parrainage s'effectue à 3 étapes clés : la recherche d'emploi, la conclusion du contrat de travail, les 1^{ers} semaines suivant le recrutement.



CHIFFRES CLÉS

Potentiel annuel de
800 jeunes

Un accompagnement de
15 mois maximum

17 structures
coordinatrices

9 réseaux
socio-économiques

Un coût de
250 € par jeune,
versé à des structures
coordinatrices

CHIFFRES CLÉS

**OPÉRATIONS ASSURE TON ANNÉE /
ASSURE TON AVENIR :**

3000 jeunes réinscrits dans un projet après
« Assure ta rentrée 2012 »

119 jeunes inscrits en parcours
« Assure ton année » : 80 % ont raccroché !

Priorité à la réussite des parcours
de formation des jeunes, avec à la clé
l'obtention d'un diplôme

La Région développe un dispositif d'accompagnement des apprentis unique en France par son ampleur qui bénéficie à 5000 apprentis par an avec 80 % de réussite à l'examen. Elle intervient également auprès des équipes de formateurs avec un plan régional de formation pour 300 formateurs en 2012.

Les bourses du secteur sanitaire et social
revalorisées de 22 % sur 2 ans

Pour favoriser l'accès à la formation des étudiants du sanitaire et social, la Région a décidé de revaloriser de 22 % sur deux ans le montant des bourses (11 % en 2012 et 11 % en 2013). 36 % des étudiants de ces secteurs en bénéficient. www.aress.regioncentre.fr



CHIFFRES CLÉS

**LE PLAN PRÉVENTION
SANTÉ
EN 2012 :** **ACTION**
2010-2014

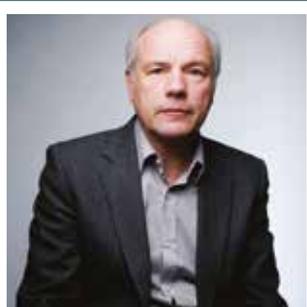
450 000 €
dédiés au
Plan Prévention
Santé

99 100 €
alloués à l'appel à projet 2012

34 projets,
17 550 jeunes
impliqués

200 actions
conduites

➔ SOUTENIR L'ENGAGEMENT SPORTIF



François DUMON,
13^e Vice-président délégué,
Jeunesse, Sport, Fonds Européens

« En remportant 7 médailles, nos sportifs régionaux ont dignement représenté notre Région lors des Jeux Olympiques de Londres. Ces résultats récompensent également les milliers de bénévoles qui œuvrent à longueur d'année sur notre territoire. Ils sont une grande fierté pour la Région Centre qui accompagne les sportifs de haut niveau et en devenir avec les dispositifs de suivi médical, les conventions avec les ligues, des pôles espoirs ou les aides individuelles aux jeunes. »

La formation des jeunes athlètes en devenir



Les athlètes en devenir doivent supporter une charge d'entraînement importante qui s'ajoute à leur travail scolaire. C'est pourquoi la Région a fait le choix de soutenir les structures éducatives impliquées dans le champ du haut niveau et de favoriser les parcours individuels afin qu'ils offrent des conditions optimales pour la poursuite de projets qui allieront sport et éducation.

Ce soutien se concrétise par des bourses individuelles aux athlètes et par la prise en charge de leur suivi médical dans leurs structures d'entraînement, l'intégrité physique et morale de ces jeunes étant une des préoccupations de la Région.

Les jeunes sportifs régionaux à l'honneur aux JO et Jeux paralympiques 2012 de Londres

Lors des derniers Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, 16 athlètes ont porté haut les couleurs régionales dont 3 aux Jeux Paralympiques. Parmi eux, 7 ont décroché des médailles. Ces athlètes ont tous, dans le cadre de leur formation, évolué dans des clubs ou des structures d'entraînement qui ont bénéficié du soutien de la Région.

CHIFFRES CLÉS

17 pôles « Espoir »

concernant 13 disciplines
et regroupant 260 jeunes sportifs
et représentant un financement
régional de 250 600 €

13 centres régionaux d'entraînement

regroupant 205 jeunes
pour un financement
régional de 68 000 €

167 bourses délivrées

en fonction du revenu
des familles, à des jeunes classés
sur les listes ministérielles
dans les catégories
« Espoir » et « Jeune »
pour un montant de 139 800 €





Développer le territoire

Consolider l'équilibre et la cohésion du territoire, construire une vision partagée du développement pour une attractivité renforcée, telles sont les ambitions de la Région Centre. Pour ce faire, elle déploie des politiques partenariales pour lutter contre la désertification médicale, développer les logements sociaux, déployer une couverture numérique maximale, tout en conservant un lien fort avec ses territoires ruraux. La Région Centre a investi **101 662 500 €** en 2012 pour réaliser ces objectifs.



Dominique ROULLET,
7^e Vice-président délégué, Aménagement du Territoire, SRADDT

« Les valeurs qui guident l'action régionale en matière d'aménagement du territoire sont un aménagement équilibré, une solidarité envers les collectivités infrarégionales et un développement durable de notre région. La réforme conduite en 2012 amplifie ces priorités de nos politiques à travers la solidarité en direction des villes et villages et l'implication des habitants dans les choix d'avenir qui les concernent. »

➔ CONTRACTUALISER AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS

Les Contrats régionaux de solidarité territoriale

Ces nouveaux Contrats constituent une déclinaison opérationnelle du SRADDT. La Région adopte une démarche participative pour définir les priorités d'actions dites « Ambitions 2020 » pour chaque bassin de vie, polarisé par les 8 agglomérations et 16 villes pôles de centralité. Les Contrats reflèteront la rencontre entre les priorités de la Région et les initiatives locales. Une large place sera donnée aux questions liées à l'énergie et à la biodiversité, au développement économique, dont le déploiement du très haut débit, aux services à la population en particulier la santé, au logement social.

L'inscription des projets dans une démarche de développement durable se traduit dans les cadres de référence proposés, par exemple en matière d'accueil d'entreprises, privilégiant la requalification et la densification de zones économiques de qualité environnementale, plutôt que les extensions, en bonifiant les subventions aux ateliers d'entreprises pour la reconversion de friches.

En matière de logement social, les priorités régionales sont déclinées en 3 objectifs : la lutte contre la précarité énergétique, le soutien à une offre nouvelle ancrée dans l'urbanisme durable (proximité des services, moins gourmande en espace, connectée aux transports collectifs), l'accompagnement de logements pour les publics en insertion professionnelle ou sociale.

CHIFFRES CLÉS

20 contrats
actifs en 2012
682 opérations soutenues
264 entreprises accompagnées

554 créations
de logements sociaux
soutenues en 2012, dont 210
en acquisition-réhabilitation

225 réhabilitations
thermiques
de logements sociaux

332 lits d'hébergement pour
personnes âgées restructurés

➔ SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE



Yann BOURSEGUIN,
15^e Vice-président délégué, Logement, Habitat,
Technologies de l'Information et de la Communication
et Démocratie Participative

« Le déploiement du très haut débit (THD) est une nécessité si nous voulons préparer dans les meilleures conditions l'avenir de notre Région. C'est pourquoi, le Conseil régional du Centre a fait le choix, à l'occasion de la réforme de ses politiques d'aménagement du territoire, de placer le THD au nombre de ses priorités majeures. »

Stratégie 2020 pour le très haut débit (THD)

ACTION
2010-2014

La Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) élaborée en 2010 a permis d'alimenter le SRADDT et de préciser les ambitions de la Région dans ce domaine : couvrir d'ici 2020, 70 % de la population en THD.

La Région accompagnera tous les territoires dans le déploiement du THD à travers notamment une contribution financière de 20 % à 25 % du coût total public des projets départementaux. Cet engagement doit permettre l'accès au FttH (fibre optique à l'abonné) et de garantir l'Internet rapide aux habitants. Présentées lors de la Conférence des territoires du 15 mars, les modalités de participation ont



été notifiées aux Départements le 10 juillet 2012. La Conférence régionale des territoires du 14 septembre a permis de présenter le détail de la démarche régionale, insistant sur le cadre de collaboration avec la Région dans la gouvernance des projets départementaux. Le Conseil régional est ainsi membre du syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique et adhérera à celui proposé par le Département du Cher.

CHIFFRES CLÉS

100 à 150 millions d'euros mobilisables d'ici 2020

De 20 à 25 % de participation régionale aux projets d'infrastructures dans les départements

Déploiement de la fibre optique :

40 % de la population de la région couverte par l'initiative privée



Le GIP RECIA (Région Centre Inter Active)

Créé en 2003, le groupement d'intérêt public a fait évoluer ses statuts en 2012. Il est désormais compétent pour intervenir dans le domaine du numérique autour de l'aménagement du territoire et du développement économique. Dans ce contexte de renouvellement de son champ d'action, les assises du GIP RECIA se sont déroulées le 12 juillet 2012. Elles ont permis à l'ensemble des membres du GIP de s'exprimer, de préciser leurs attentes en termes de gouvernance, de projets mutualisés, de missions stratégiques, et de prestations spécifiques. L'exercice 2013 permettra de concrétiser ces ambitions.

CHIFFRES CLÉS

128 espaces pour le réseau Webocentre

350 sites raccordés sur le réseau régional haut et très haut débit avec notamment des hôpitaux

1,3 M€ mobilisé pour supervision du parc informatique des lycées, CFA, EFSS

Lancement d'une étude sur l'impact du très haut débit dans les entreprises

CHIFFRES CLÉS

LA PLATEFORME GÉO-CENTRE :

71 participants et 117 personnes référencées

1 protocole d'accord signé avec l'IGN pour la diffusion du Référentiel Grande Échelle (RGE)

35 administrateurs de données formés

Mise à disposition du plan cadastral informatisé et actualisé annuellement

Maison
Médicale

➔ MAINTENIR LES SERVICES SUR LES TERRITOIRES



Philippe FOURNIÉ,
11^e Vice-président délégué,
Formations Sanitaires et Sociales, Santé

« Avec le Plan Urgence Santé, la Région s'est engagée fortement sur la question de la démographie médicale et paramédicale, si problématique pour nos territoires. Un an après, le bilan est très positif et les actions prévues en termes de formation ou d'équipement, sont toutes engagées. La Région Centre continue avec force et détermination à développer toutes les politiques favorisant un meilleur accès à la santé sur tous les territoires. »

Le Plan Urgence Santé

Dans le cadre du Plan urgence Santé adopté le 26 janvier 2012, la Région a notamment :

- financé à hauteur de 10 M€ les locaux de la faculté de médecine de Tours,
- soutenu la création de 4 postes de chefs de clinique au CHRO pour accroître le nombre d'internes formés sur Orléans,
- financé 82 étudiants en 4^e année de médecine pour effectuer leur stage ambulatoire en zone défavorisée,
- augmenté de 877 à 908 le nombre de places pour les formations d'aides-soignants en cursus complet, auxquelles s'ajoutent 167 places en cursus partiel, et de 60 à 75 le quota en 1^{re} année d'étudiants de masseurs kinésithérapeutes,
- soutenu la création en septembre 2012 d'une école d'ergothérapeutes à Tours,
- financé 674 places de formations qualifiantes dans les métiers de l'aide à domicile pour des demandeurs d'emploi,
- soutenu plus de 200 actions de promotion de la santé ayant concerné plus de 20 000 jeunes lycéens et apprentis,
- accompagné la création de 10 Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), portant à 41



le nombre de projets depuis le début du CPER, ■ encouragé les territoires à élaborer un projet territorial de santé, comme les Pays Vendômois et Pays de Vierzon signataires d'un Contrat Local de Santé, ou le Pays d'Issoudun, qui a lancé une vaste mobilisation par l'organisation de ses 1^{res} Assises de la Santé.

CHIFFRES CLÉS

22 écoles de formation
sanitaire et social

6 216 apprenants
dont 3 098 étudiants infirmiers

982 étudiants
infirmiers diplômés

34,5 millions d'€
consacrés par la Région
à la formation des apprenants

Un objectif
de 100 MSP d'ici 2020

10 MSP financées
en 2012, s'ajoutant
aux 31 déjà financées en 2011

23 réunions
locales
sur des projets nouveaux

→ ANIMER LE TERRITOIRE



Michelle RIVET,
6^e Vice-Présidente déléguée,
Projets de Développement Rural

« En complémentarité avec les Contrats de Solidarité Territoriale, la politique de développement rural s'appuie sur les valeurs de lien social, de partenariat et d'innovation. Le dispositif ID en Campagne accompagne des initiatives de développement rural et enclenche une réelle mobilisation des habitants. La montée en puissance du Réseau Rural Régional a permis une mutualisation d'expériences indispensable, initiant la mise en réseaux de ces dynamiques. »

ID en campagne

ACTION
2010-2014

L'année 2012 a été marquée par l'aboutissement d'un appel à initiatives qui a concerné 5 pays : 21 initiatives sélectionnées, ce qui porte à 45 le nombre d'initiatives retenues depuis le lancement du dispositif en décembre 2010.

Les initiatives retenues s'inscrivent dans des démarches innovantes et collectives, et ciblent entre autres : le rapprochement entre producteurs et consommateurs, la lutte contre la précarité énergétique, de nouveaux services



pour les personnes âgées, la mise en valeur des ressources locales, ou la préservation de la biodiversité.

Le 3^e appel à initiatives a été lancé sur 12 pays et a été clos en décembre 2012.

CHIFFRES CLÉS

Depuis 2010 :
1,330 M€
d'aides allouées
pour 45 projets

21 initiatives
sélectionnées
en 2012, 72 projets
et 150 partenaires

640 000 €
engagés

25 pays
concernés
par le dispositif (sur 31)

30 nouveaux
dossiers
pour le 3^e appel à projets



CHIFFRES CLÉS

200 participants
au colloque
sur le foncier

(collectivités locales, monde agricole, urbanistes, etc.)

35 personnes
aux rencontres
en Brenne
sur le thème de l'enfance

La montée en puissance du Réseau Rural Régional (RRR)

Copiloté par l'Etat et la Région, le RRR s'est donné pour objectifs la mise en relation des acteurs du monde rural, dans une approche décloisonnée, la capitalisation, la mutualisation et le transfert d'expériences.

Le réseau a axé ses 1^{ers} travaux sur les questions de préservation des terres agricoles et de mobilisation des acteurs autour de la biodiversité. Le recrutement d'une animatrice a notamment permis l'organisation de « Rencontres » :

- un colloque sur les leviers permettant de contenir le développement urbain et préserver les terres agricoles,
- des réunions locales et décentralisées sur des thématiques comme les démarches innovantes conduites en matière de garde petite enfance.





Favoriser la culture et la créativité

La Région s'impose, au fil des ans, comme un interlocuteur incontournable pour l'élaboration des politiques publiques culturelles, souhaitant associer les acteurs territoriaux, les artistes et les habitants. Contributrice et actrice des projets, elle a investi **30 367 000 €** en 2012, au service de la valorisation de son patrimoine, de la création et de la diffusion culturelle, mais aussi de l'éducation à la culture.



Carole CANETTE,
12^e Vice-présidente déléguée
Culture et Créativité numérique

« La culture, c'est d'abord une ouverture, un partage, une audace. Et notre ambition résolue, enthousiaste, est celle de la culture pour tous, partout et par tous. En 2012, nous avons initié au service de cette ambition la politique des projets artistiques et culturels de territoires (PACT). Le soutien aux artistes, la réussite du domaine de Chaumont-sur-Loire, l'accompagnement des projets numériques sont autant de signes de notre détermination à construire demain, avec et par la culture. »

➔ PRÉSERVER, VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL RÉGIONAL

Faire découvrir la richesse du patrimoine culturel régional grâce à son inventaire

Les enquêtes de l'inventaire général portent sur le patrimoine matériel (l'architecture et les objets), sur une période chronologique allant du V^e au XX^e siècle.

Dans le cadre de la mise à disposition des recherches menées, ce sont 3 ouvrages qui ont été publiés en 2012. S'appuyant sur plus

de 200 images de grande qualité, chacun des trois ouvrages est une invitation à découvrir des aspects méconnus du patrimoine régional. Le parcours *Jeanne Champillou* nous guide sur les traces d'une céramiste orléanaise ; l'ouvrage consacré aux vitraux du XX^e siècle dans l'Indre nous fait découvrir un patrimoine verrier insoupçonné ; le *Vestiaire liturgique de Bourges* rassemble des auteurs, une restauratrice et un photographe qui contribuent tous à montrer la richesse d'un patrimoine dont les clés de lecture nous manquent souvent.

www.inventaire-patrimoine.regioncentre.fr

CHIFFRES CLÉS

14 000 dossiers
documentaires en ligne

Fonds iconographique riche de
198 689 images

Centre de documentation
ouvert au public possédant
5 600 ouvrages
et 180 titres de périodiques

14 opérations
d'inventaire en cours

52 livres publiés



26 projets soutenus dans le cadre du Fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité (F.R.P.C.P.)

32 projets soutenus dans le cadre du fonds régional d'intervention en faveur de la restauration et de la mise en valeur d'éléments du patrimoine privé

L'avancement du programme Chaumont Développement



La Région s'est engagée à poursuivre un projet ambitieux afin d'assurer la mise en valeur patrimoniale du château et du parc de Chaumont, mais aussi de promouvoir l'art des jardins et la création contemporaine.



Un grand nombre de travaux de rénovation, d'amélioration de la qualité d'accueil et de l'offre au public ont été réalisés et achevés au printemps 2012 pour l'ouverture du Domaine au public :

- de nouveaux lieux d'exposition (Appartements princiers et Galerie du Fenil)
- un atelier pédagogique
- un salon de thé, 2 nouveaux restaurants, une boutique, un estaminet et un nouvel accueil à l'entrée sud
- une passerelle qui permet de relier le festival « historique » au nouvel écrin de verdure de 11 ha, les Prés du Gouloup dessiné par Louis Benech.



CHIFFRES CLÉS

www.domaine-chaumont.fr

Un domaine étendu à

32 hectares

avec les Prés du Gouloup

+ 38 % de visiteurs

depuis 2008 (+11 % depuis 2011)

400 606 visiteurs

du domaine régional en 2012

Une vingtaine de projets d'exception pour la 21^e édition du Festival international des jardins sur le thème « Jardin des délices, jardin des délires »

Le Domaine régional de Chaumont-sur-Loire

L'ouverture des Prés du Gouloup a permis l'inauguration du premier jardin pérenne de l'architecte chinois Che Bing Chiu, complété par la présence d'un jardin contemporain chinois confié au paysagiste Shu Wang, Prix Pritzker d'architecture. Ces réalisations modèles et novatrices permettent au Domaine d'enrichir ses formations professionnelles. En 2012, ce sont 408 stagiaires qui ont été accueillis pour une trentaine de formations et 227 stagiaires en intra soit 47 jours de formation.



➔ CONTRIBUER À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION ARTISTIQUE

Les projets artistiques et culturels du territoire (PACT)

ACTION
2010-2014

L'objectif des PACT est la mise en place d'un projet culturel par une ou plusieurs communautés de communes, un parc naturel régional ou une association œuvrant sur un territoire intercommunal, en s'adaptant aux spécificités territoriales et en prenant en considération les orientations de la politique culturelle régionale.

Pour les saisons culturelles dont le rayonnement est communal, les porteurs de projets ont 3 années pour faire évoluer leurs manifestations culturelles vers un PACT au sein d'un territoire élargi, d'au moins 5 000 habitants.

CHIFFRES CLÉS

67 territoires
soutenus
dont 4 nouveaux

430 communes
concernées
par des manifestations (+21 %)

Représentant un bassin
de population de

741 869
habitants (+14 %)

CHIFFRES CLÉS

1 107 habitants mobilisés
dans des projets d'implication

30 000 spectateurs répartis
dans 10 villes, 40 spectacles
et 10 installations



Culture O Centre Atelier de développement culturel de la Région Centre

Outre l'organisation du festival Excentrique, Culture O Centre mène une mission d'animation des réseaux professionnels culturels.

En 2012, 4 rencontres publiques sur des thématiques d'actualité, 9 rencontres de réseaux « métiers » (administrateur, directeur technique) ou thématiques (culture et développement durable) et 3 séries d'ateliers de pratiques professionnelles ont notamment été organisées (545 participants). L'agence a aussi accompagné 5 contrats d'urgence et de développement au titre des PACT.

www.cultureocentre.fr

CULTURE O CENTRE
**ATELIERS DE
DEVELOPPEMENT
CULTUREL**



FRAC Centre - Le Fonds Régional d'Art Contemporain du Centre

En 2012, le FRAC a présenté trois expositions : l'une consacrée à Bertrand Lamarche, en partenariat avec le CCC de Tours et deux expositions, à Orléans et au château d'Oiron, dans le cadre du parcours du Songe d'une nuit d'été, réunissant des œuvres des FRAC Pays de la Loire, Poitou Charentes et Centre.

Le Centre Pompidou a par ailleurs présenté l'exposition FRAC Nouvelles Architectures, pour laquelle le FRAC Centre était commissaire associé.

Enfin, l'équipe du FRAC s'est mobilisée afin d'assurer le transfert des collections dans les nouvelles réserves et engager l'élaboration des programmations 2013 pour l'inauguration du nouveau site des Subsistances entièrement consacré à l'art contemporain.

CHIFFRES CLÉS

Le FRAC s'est enrichi
de près de

150 nouvelles
œuvres
(60 acquisitions, 87 donations)

3 expositions
accueillant

4 777 visiteurs

9 159 personnes

ont participé
à des actions culturelles
menées par le FRAC, dont

7 877 élèves
du primaire et du secondaire

www.frac-centre.fr
www.musees.regioncentre.fr



➔ ÉDUCER À LA CULTURE



Le Chéquier culture Clarc

Destiné aux 115 000 lycéens et aux apprentis de la région Centre, CLARC est un chéquier gratuit. Il ouvre droit à 50 € de réduction sur des spectacles, des concerts, des livres, des visites, des séances de cinéma, des expos, des animations nature.

En cohérence avec l'ensemble de la politique culturelle régionale, ce dispositif poursuit les objectifs suivants :

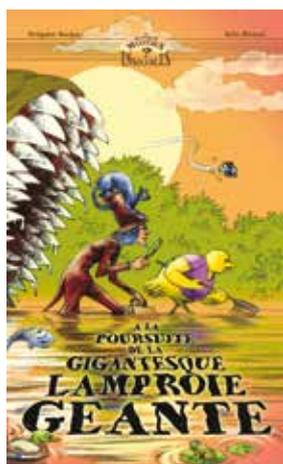
- apporter un soutien financier aux lycéens pour développer leurs pratiques culturelles ;
- inciter les lycéens à diversifier leurs pratiques culturelles.

Aujourd'hui, CLARC, ce sont plus de 52 000 chèquiers commandés pour la saison 2011/2012, un réseau de plus de 400 partenaires affiliés (ce réseau est ouvert à toute structure culturelle soutenue par la Région) et 100 % des établissements scolaires affiliés.

www.clarc.regioncentre.fr



La collection de BD jeune public *Les mystérieux mystères insolubles*



Initiative de la Région Centre, la nouvelle collection éditoriale de la direction de l'inventaire du patrimoine, *Les Mystérieux mystères insolubles*, a pour objectif de faire partager au jeune public les résultats de ses recherches.

Les deux premiers albums parus en 2012 ont relevé le défi : transmettre aux enfants de 7 à 12 ans un minimum de connaissances historiques, artistiques et patrimoniales tout en s'appuyant sur le riche fonds photographique de près de 200 000 clichés de la direction de l'inventaire du patrimoine en s'inscrivant résolument dans le domaine de l'imaginaire.

Le premier album, *L'Énigme du trou siffleur*, conduit les lecteurs autour de Chinon dans le pays de Rabelais, le deuxième, *À la poursuite de la gigantesque lamproie géante*, emmène le public à la rencontre du patrimoine de la Loire et ses canaux.

CICLIC - L'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique

L'agence soutient notamment la diffusion culturelle.

En 2012, 16 200 personnes ont participé au dispositif « Mille lectures d'hiver », 56 346 spectateurs ont fréquenté le cinémobile, circuit cinématographique itinérant classé art et essai, pour voir des films populaires et exigeants.

10 461 personnes se sont rendues au 21^e festival du film de Vendôme dont près de 3 000 scolaires.



CHIFFRES CLÉS

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA :

12 299 élèves concernés

5 482 bénéficiaires de Passeurs d'images

56 346 entrées dans les cinémobiles

UNIVERS WEB CICLIC :

172 268 visiteurs uniques

sur les sites de l'agence

www.memoire.ciclic.fr

Le Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire



La Mission Val de Loire met en œuvre une démarche commune des Régions Centre et Pays de la Loire en faveur de la préservation et de la valorisation du Val de Loire inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en concertation étroite avec l'État.

Deux priorités guident l'action de la Mission Val de Loire :

- Mener des actions d'éducation, de valorisation, de communication auprès des populations ligériennes pour une meilleure appropriation des valeurs de l'inscription de ce patrimoine.

- Accompagner les acteurs locaux, en particulier les élus, pour préserver le site et favoriser l'excellence dans toutes les politiques de gestion et de développement de ce territoire d'exception.



2012 aura été marqué par l'adoption du plan de gestion du site inscrit, mais aussi par l'organisation concomitante des 8^{es} Rendez-vous du Val de Loire, occasion de célébrer le 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial.



CHIFFRES CLÉS

PLAN DE GESTION DU SITE INSCRIT :

Adopté par 90 %
des collectivités concernées

197 délibérations

150 nouvelles œuvres

LES RENDEZ-VOUS DU VAL DE LOIRE :

450 participants

83 % ont apprécié la nouvelle formule

NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE 303

« VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL » :

272 pages

5000 exemplaires édités

4783 exemplaires
vendus par l'éditeur

www.valde Loire.org

Carte d'identité du Val de Loire

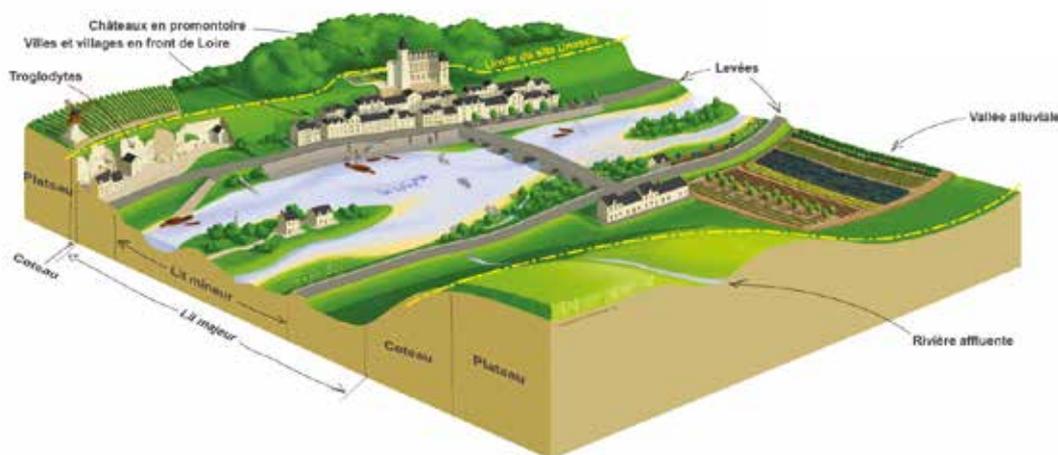


Illustration associant des motifs paysagers de plusieurs lieux en Val de Loire



Inscrire la Région Centre dans l'Europe

L'action de la Région s'inscrit en convergence avec les priorités de l'Union européenne. Gestionnaire de crédits FEDER et FSE, elle apporte expertise et soutien aux porteurs de projets. Promouvant l'esprit européen par l'information des citoyens et la fédération des énergies européennes sur son territoire, la Région favorise les échanges et la mobilité des jeunes en Europe. Elle a investi **3 191 000 €** en 2012 pour ces actions sur son budget propre, et géré **17 M€** de fonds européens.

INTERVENIR À BRUXELLES

L'Exécutif régional à Bruxelles en novembre 2012

Les négociations sur le budget et les politiques européennes pour 2014-2020 ont des implications directes pour la Région.

Afin de préparer l'avenir et de défendre les intérêts du territoire, François BONNEAU et ses Vice-présidents ont échangé avec les représentants de la Commission et du Parlement européen sur des dossiers majeurs tels que la PAC, la politique de cohésion, les enjeux du développement industriel, les orientations européenne en matière d'énergie et le soutien à l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

L'ANTENNE DE LA RÉGION CENTRE À BRUXELLES, C'EST AUSSI :

700 membres
de délégation accueillis

5 séminaires
interrégionaux organisés

4 000 abonnés
à la Lettre d'information





➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES



Karine GLOANEC MAURIN,
14^e Vice-présidente déléguée,
Relations Internationales, Coopération Interrégionale,
Europe, Politiques Européennes

« L'action internationale de la Région Centre a été confortée à travers ses engagements dans la coopération décentralisée et ses actions de solidarité. Nous avons consolidé notre action volontariste en matière de mobilité européenne des jeunes, en proposant que nos cinq dispositifs d'aide à la mobilité soient désormais mieux identifiés à travers une démarche globale intitulée Parcours d'Europe ».



Parcours d'Europe :
Encourager la mobilité européenne
des jeunes habitants de notre région

ACTION
2010-2014

Découvrir avec sa classe une ville ou un pays européen, réaliser un stage ou une partie de ses études à l'étranger... C'est l'objectif même de Parcours d'Europe, mesure de la mandature mise en œuvre en 2012.

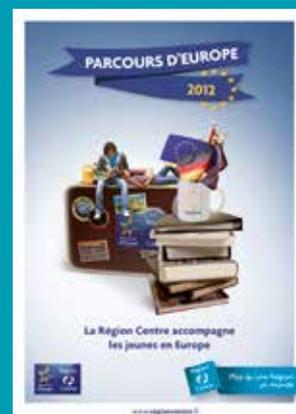


En regroupant les cinq dispositifs d'aide à la mobilité européenne (Jumelages, Trans'Europe Centre, Actions Internationales, Euro-Métiers Centre et Mobi-Centre) Parcours d'Europe vise les objectifs suivants :

- Développer la citoyenneté européenne de notre jeunesse en accompagnant leur expérience de mobilité,
- Garantir aux jeunes et à leur famille une plus grande lisibilité de l'offre,
- Accompagner les porteurs de projets (création d'espace ressources sur www.region-centre.fr)
- Valoriser l'expérience de mobilité européenne des jeunes en leur remettant une attestation Parcours d'Europe, notamment pour faciliter leur insertion professionnelle future.

CHIFFRES CLÉS

14 000 jeunes ont bénéficié d'une aide à la mobilité européenne

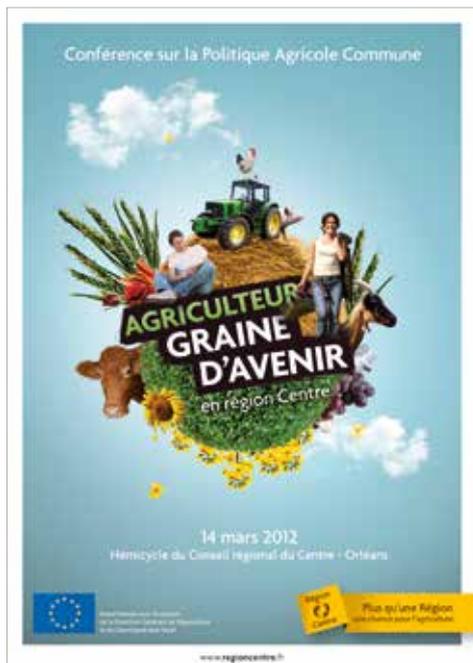


Un budget de 5,9 millions d'euros

➔ CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

« Agriculteur, graine d'avenir »

La Région a mené une action de communication, soutenue par l'Union européenne, afin de sensibiliser le grand public, en particulier les jeunes, aux enjeux de la politique agricole commune (PAC).



Elle a organisé le concours « Agriculteur, graine d'avenir » qui a permis à près de deux cents élèves issus de huit établissements de formation d'illustrer leur vision du monde agricole, par la réalisation de films et affiches.

Les meilleurs visuels ont été récompensés, en mars 2012, lors d'une conférence consacrée à la PAC. La campagne de communication finale a valorisé les meilleures productions et a touché 876 000 citoyens.

CHIFFRES CLÉS

200 jeunes mobilisés

10 films et affiches produits

200 participants à la conférence régionale du 14 mars 2012

60 lauréats du concours reçus à Bruxelles



➔ MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

La Région gestionnaire de fonds européens

A travers le soutien à des projets portés sur nos territoires, la politique de cohésion économique, sociale et territoriale participe à la réalisation d'objectifs prioritaires régionaux comme le soutien à l'innovation et à la recherche, l'inclusion sociale ou encore le développement durable.

Deux instruments financiers sont mobilisés : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE) dont le Conseil régional assure, pour partie, la gestion.

L'avancement financier des programmes demeure conforme aux objectifs déterminés par la Commission européenne et contribue fortement aux dynamiques régionales.

CHIFFRES CLÉS

503 projets financés

dont 246 dans le cadre de la gestion déléguée à la collectivité régionale

24,3 M€

de FEDER

dont 6,6 M€ gérés par la Région (86 projets)

25,4 M€

de FSE

dont 10,9 M€ gérés par la Région (160 projets)





S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale

Engagée dans la solidarité et la coopération internationale, la Région poursuit 2 objectifs : apporter un soutien aux projets structurants conduits dans ses 9 zones de coopération prioritaires, déployer des dispositifs favorisant l'ouverture de ses territoires et de ses habitants sur l'Europe et le monde. Elle a investi **1 425 700 €** en 2012 pour ces 2 objectifs.

➔ **APPROFONDIR LA COOPÉRATION ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

L'accueil d'artistes du Tamil-Nadu au Printemps de Bourges

La coopération culturelle et artistique occupe une place de choix parmi les actions conduites dans le cadre des relations que la Région Centre entretient avec l'État du Tamil Nadu en Inde. C'est à ce titre qu'un partenariat étroit s'est noué entre l'Astrolabe et Exodus (centre de musiques actuelles de Chennai). Partenariat qui s'est notamment matérialisé, en 2012, par l'accueil d'artistes du Tamil Nadu au Printemps de Bourges et leur participation à la programmation de Propul'son.



Le Cercle Maghreb : mission économique pour la connaissance du marché marocain

La coopération décentralisée offre l'opportunité de tisser des relations économiques avec nos régions partenaires.

La Région Centre a ainsi accompagné 10 entreprises (Cercle Maghreb) pour une visite d'étude en novembre 2012. Cette mission pilote avait pour but de dynamiser la mise en réseau des acteurs économiques des deux régions, grâce au relais durable établi par notre action de coopération décentralisée. Les secteurs d'activités représentés couvraient : l'environnement, les services, le travail de métaux, les équipements et fournitures industrielles, l'agro-alimentaire, les produits et matériels agricoles, le BTP, le matériel médical.

Le dispositif d'appui aux acteurs régionaux

En dehors de ses zones prioritaires d'intervention, la Région Centre apporte un soutien aux projets de coopération et de solidarité internationale conduits par les acteurs de son territoire. En 2012, elle a soutenu 73 projets et ce, principalement, dans les domaines de l'éducation, du développement agricole, des échanges de jeunes et de la santé.

CHIFFRES CLÉS

73 projets soutenus en 2012
contre 59 en 2011

55 de ces projets sont conduits en Afrique subsaharienne



**Organiser
une collectivité
efficace**



**Mobiliser
les agents
et nourrir
le dialogue
social**

Une collectivité exemplaire

La Région s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa gestion, mobilisant ses 3 200 collaborateurs, interrogeant en permanence ses pratiques, déployant de nouveaux métiers, tout en restant soucieuse d'une intégration réussie pour chacun de ses agents.

Le champ des compétences des Régions n'a cessé de s'accroître, dans un environnement réglementaire qui s'est lui aussi densifié, et des ressources régionales qui ont connu, à l'instar des communes et Départements, un resserrement très fort à partir de 2008.

De fait, l'institution a grandi très vite. Ses processus d'instruction et de gestion, son organisation, ses éléments de culture commune sont autant de chantiers permanents qui doivent être conduits avec une indispensable cohésion.

Avec le double objectif d'améliorer le service aux habitants et à ses partenaires, de renforcer l'efficacité de l'institution en mobilisant ses personnels et ses élus, la Région Centre s'est engagée depuis l'adoption de son Agenda 21 à être exemplaire, dans un processus continu d'amélioration de son fonctionnement.

Le programme de la mandature 2010-2014 a connu en 2012 le déploiement abouti de 90 % des projets proposés. Le mode de conduite des activités a résolument évolué vers une concertation permanente avec les partenaires, une transversalité, une manière de travailler ensemble et une efficacité collective accrues.

L'inscription de l'activité des services et des priorités de l'action régionale dans une arborescence stratégique partagée, structurée en 4 axes, 14 thèmes d'actions prioritaires a permis de donner le sens de l'action à chaque agent, de consolider les démarches et outils de suivi de l'action, avec notamment la généralisation des feuilles de route des directions et l'élaboration d'une feuille de route transversale en 2012. Autant d'outils nouveaux de management dont le déploiement se poursuit depuis 2008.

En cohérence avec la Charte de l'Administration régionale, un dialogue social dense a permis des avancées sociales pour l'ensemble des agents régionaux.

L'efficacité de l'action publique est corrélée à l'objectif de maintien des grands équilibres financiers régionaux, dans un contexte de ressources stables.



Organiser une collectivité efficace

Porteuse, tant en interne qu'en externe, de démarches Agenda 21 depuis 2008, la Région est résolument tournée vers une optimisation de son organisation, des méthodes de travail transversales, porteuses d'une culture commune de l'objectif et du projet. Une gestion toujours plus rigoureuse et soucieuse des économies de moyens permet de limiter les dépenses de fonctionnement courant de la Région.

➔ SUIVRE ET ADAPTER L'AGENDA 21 RÉGIONAL

La mise en œuvre de l'Agenda 21 et le tableau de bord des indicateurs de développement durable

Depuis son adoption en 2008, l'Agenda 21 est devenu un document de référence. Cependant, les stratégies définies récemment (SRADDT, Plan Climat Énergie...) exigent que nous fassions évoluer l'Agenda 21.

Après une réflexion dense menée par le comité consultatif, une version provisoire du document adapté a été présentée lors de la communication annuelle sur l'Agenda 21. Ce travail sera approfondi en 2013.

La Région publie, chaque année, un tableau de bord des indicateurs de développement durable, en annexe de la communication sur l'Agenda 21.

Ce tableau, comportant une soixantaine d'indicateurs, a pour objet de suivre les évolutions du territoire régional en fonction des priorités de la Région.

Il constitue un outil de prise de conscience et d'aide à la décision dans une perspective de progrès durable.



CHIFFRES CLÉS

LE RÉSEAU RÉGIONAL TERRITOIRE DURABLE :

251 structures
adhérentes

560 personnes
membres

72 %
de techniciens

28 % d'élus



RENFORCER LA CONCERTATION ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Délocaliser les instances plénières régionales, faire témoigner des experts et enrichir les débats

Le Conseil régional et le CESER ont été accueillis en janvier 2012 par le proviseur et les élèves du lycée agricole du Cher au Subdray, pour une séance commune extraordinaire sur la thématique de la présence médicale, à l'issue de laquelle a été adopté le Plan urgence santé. Les débats ont été enrichis par les témoignages de Mme Burdillat, secrétaire nationale de l'Observatoire des professions médicales (évolution de la démographie médicale et couverture territoriale de santé), M. Vaillant, président de l'université de Tours

(évolution scientifique et des pratiques médicales), MM. les docteurs Brechat et Joseph porteurs de deux projets de MSP et de M. Laisne, directeur de l'ARS.

Les exécutifs du Conseil régional et du CESER ont également tenu des réunions communes concernant la réforme des politiques territoriales régionales.

Enfin, Jean Viard, sociologue, est intervenu lors de la séance du 20 septembre 2012 sur la thématique du rapport entre le citoyen et son territoire et l'impact de l'évolution des modes de vie sur l'aménagement du territoire.

La Conférence régionale de la jeunesse (CRJ)



La Conférence Régionale de la Jeunesse a fêté son 1^{er} anniversaire le 29 septembre 2012 en présence du Président de la Région Centre, d'élus régionaux et de Martin Hirsch, Président de l'Agence du service civique.

Le travail de cette instance s'organise entre des temps en plénière et des réunions de commissions de travail.

Elle est saisie par le Président pour porter un avis notamment sur des politiques régionales en faveur des jeunes avant leur présentation en séance plénière. Elle travaille aussi de son propre chef à l'élaboration de propositions sur des thèmes chers à ses membres, tels que l'orientation et l'emploi, le chèque CLARC, la prévention de la santé par les pairs, l'écocitoyenneté, ou les discriminations.

CHIFFRES CLÉS

1 avis rendu sur Ci'T Lycée

4 sujets en autosaisine en 2012

1 réunion par mois du Bureau et de chaque commission

20 réunions dont 2 plénières

➔ RENFORCER LE PILOTAGE

Déployer une feuille de route transversale annuelle

La démarche d'animation et de pilotage de la collectivité initiée depuis 5 ans poursuit ses avancées.

Le rapport d'activité 2011 avait mis en valeur les objectifs stratégiques de la mandature, ses thèmes d'actions prioritaires, déclinés en objectifs stratégiques.

En 2012, la feuille de route transversale de la Région, synthèse des feuilles de route des directions, met en évidence le maillage entre ce cadre stratégique de l'action régionale, les objectifs collectifs et les objectifs individuels des agents.

Donnant du sens à l'action de chacun, valorisant l'action de tous, identifiant les actions collectives et transversales, cet outil de pilotage constitue également un outil managérial efficace.



CHIFFRES CLÉS

ALFRESCO :

170 espaces collaboratifs

236 agents formés en 2012

une moyenne quotidienne de 70 utilisateurs

un socle documentaire de 24 000 fichiers



DÉMATÉRIALISATION :

Paie et pièces justificatives dématérialisées en 2012 :

70 000 pages non imprimées

180 tablettes numériques déployées
dématérialisation des rapports et délibérations :

réduction d'impression de 100 000 pages mensuelles (2011)

à 30 000 en 2012

➔ DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

Le projet Cyclades et les avancées de la Région dans la dématérialisation

Le projet Cyclades répond au besoin d'améliorer la collaboration entre les équipes de la Région et leurs partenaires/prestataires extérieurs, en utilisant des outils de nouvelle génération à l'image de ceux utilisés sur les réseaux sociaux.

Ainsi l'outil Alfresco permet une amélioration significative de l'organisation documentaire : partage et recherche d'information, traitement

du cycle de vie du document depuis sa création jusqu'à son archivage numérique.

Lever d'optimisation du fonctionnement des services, **le projet dématérialisation** vise à coordonner les efforts des directions vers la simplification administrative et l'allégement des tâches de gestion ; il s'articule autour d'actions relevant du transfert d'informations vers le contrôle de légalité et le payeur (passage du document au flux de données), ou de modernisation de services fournis aux élus (tablettes numériques et services dématérialisés) ou aux partenaires (collaboration, formulaires).



➔ AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE

Renforcer la maîtrise des dépenses régionales par la performance des achats

Cinq objectifs à atteindre :

- Améliorer notre efficacité économique en réduisant progressivement le coût de nos achats de 7 M€/an d'ici 2015
- Professionnaliser la démarche d'achats
- Développer l'attractivité de la Région en sa qualité de donneur d'ordres
- Conjuguer vision élargie des achats et développement économique régional
- Mettre en place un management de la relation et de la performance fournisseurs

Les premières actions 2012 ont porté sur la mise en place des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs, avec le redéploiement de moyens humains au bénéfice d'une Direction des achats et des services juridiques, un travail sur les organisations et les procédures.

Les premiers recrutements ont été lancés et les formations achats ont été planifiées, ouvertes à l'ensemble des intervenants internes de la commande publique régionale.

La dynamique se poursuivra en 2013 avec des perspectives ambitieuses d'harmonisation des modes de fonctionnement, de vision transversale de nos achats et d'identification des synergies entre les directions.

www.achats.regioncentre.fr



Développer le dialogue de gestion avec les organismes de formation et les structures associées régionales

La tension croissante sur les capacités financières de la Région, vient appuyer les démarches de dialogue de gestion avec les plus gros partenaires régionaux, portant un regard accru sur l'adéquation des fonds de roulement au volume des activités, et l'adaptation des volumes et rythmes de versement des fonds au plus proche des besoins de trésorerie des organismes.

- Les crédits de fonctionnement mobilisés par la Région pour les grands dispositifs de formation représentent un volume annuel de 145 millions d'€. Mobiliser, évaluer les financements au plus près

des besoins, constituent une priorité. Les dialogues de gestion mis en place avec les établissements de formation, se révèle un outil efficace dans un esprit de partenariat avec les établissements. Moments privilégiés d'échanges, ces dialogues permettent de faire un tour d'horizon complet des établissements : offre de formation, projets pédagogiques, moyens en personnel mobilisés, situation financière. En 2012, ce sont ainsi 10 écoles du sanitaire et social, 37 CFA et 29 lycées qui ont fait l'objet d'une audition par la Région.

- Le suivi régulier des 13 structures associées permet d'apprécier l'adéquation des activités aux priorités régionales, mais aussi d'évaluer leur solidité et solvabilité financière. Les actions engagées depuis 4 ans ont contribué à une maîtrise accrue des charges fixes, et notamment de la masse salariale.

➔ GARANTIR LES MEILLEURS MOYENS POUR L'ACTION RÉGIONALE

Doter les services d'outils performants

Phoenix, le projet de refonte du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) : ce nouveau système en déploiement depuis 2 ans doit permettre de couvrir tous les processus métiers de la fonction RH, et devenir un outil d'aide à la décision, dont la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

CHIFFRES CLÉS

406 nouvelles cartes produites en 2012



Des outils cartographiques performants : le système d'information géographique permet à la Région de disposer aujourd'hui d'une cartothèque riche de 1 548 documents. L'outil Intranet Icare permet en outre d'analyser et d'illustrer les stratégies et politiques régionales.

CHIFFRES CLÉS

3000 articles de presse spécialisée collectés

Quand la documentation devient veille documentaire : doté d'un outil puissant de veille, le Centre de documentation modernise son offre de service : 2 revues de presse quotidiennes, 2 plateformes constituées (efficacité énergétique et droit), des alertes thématiques, 1 newsletter hebdomadaire, 1 kiosque numérique et des veilles à la demande. Une offre moderne, élargie et ouverte aux services et aux élus.

CHIFFRES CLÉS

265 communiqués de presse

53 dossiers de presse envoyés aux médias régionaux et nationaux

110 événements et festivals soutenus par la Région

150 jours sur le terrain pour le car podium régional

Les sites à visiter : www.regioncentre.fr
www.jeunesocentre.fr
www.etoile.regioncentre.fr

➔ FAIRE BIEN ET LE FAIRE SAVOIR

La stratégie de communication lancée en 2012 a pour double objectif de faire connaître l'action de la collectivité dans l'animation et la coordination du territoire régional et dans le quotidien de ses habitants, de renforcer l'identité et l'image de la Région tant sur le plan régional que national. La communication régionale se décline au travers de campagnes de communication, d'éditions ciblées, d'une présence sur Internet via plusieurs sites, par une visibilité déployée au cœur des événements populaires auxquels la Région s'associe. Enfin, les relations presse sont essentielles pour permettre aux journalistes de rendre compte de l'action régionale.

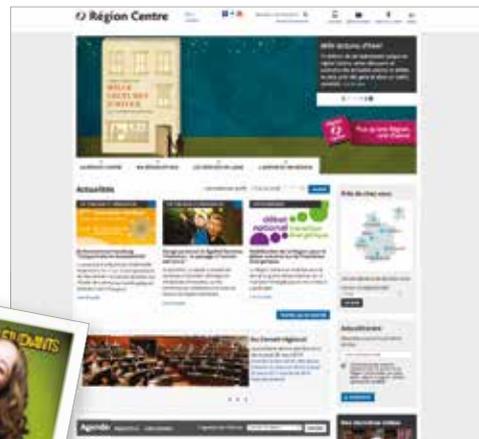
■ La Loire à Vélo, ambassadrice de la Région Centre



La fin des travaux de la Loire à vélo a donné lieu à une communication nationale par l'achat de campagnes sur les médias nationaux et des relations presse, qui ont permis de faire connaître la dimension économique et touristique de La Loire à Vélo.

■ La Région sur Internet

Relooking complet du site www.regioncentre.fr en 2012, faisant la part belle à l'image et favorisant une recherche plus intuitive pour l'internaute, afin de proposer à la fois les informations sur les interventions de la collectivité, mais aussi son actualité, avec un suivi des principaux événements auxquels la Région participe, et la diffusion en direct des sessions.





Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

Avec un effectif total de plus de 3 200 salariés au service des politiques publiques et de l'entretien du patrimoine régional, la collectivité veille à déployer une politique sociale ambitieuse et équitable, soutenant la mobilisation des agents, favorisant le développement des compétences et l'égalité femmes/hommes (mixité des métiers, conciliation vie privée/vie professionnelle...). La Région déploie les moyens d'un accompagnement social et professionnel durable, dans un climat apaisé par un dialogue social construit et constructif. L'ensemble des dépenses de personnel représente 11,5 % du budget régional. L'évolution de la masse salariale est contenue à 1,58 % de budget à budget.



Isabelle GAUDRON,
4^e Vice-présidente
déléguée, Apprentissage,
Insertion, Formation
Professionnelle
et Formation
tout au long de la vie



Jean-Marie BEFFARA,
1^{er} Vice-président
délégué, Finances,
Moyens Généraux
et Personnel

« En 2012, la Région Centre a poursuivi sa politique sociale ambitieuse. Une aide forfaitaire mensuelle permet aux agents d'améliorer leur couverture santé complémentaire et leur prévoyance. Les efforts de la Région en matière d'accueil de 188 travailleurs handicapés ont été récompensés par un trophée national « entreprise et handicap ». La formation des agents a fait l'objet d'une attention particulière. »

→ DONNER DU SENS À L'ACTION DE CHACUN

Bilan de la mise en œuvre des entretiens professionnels

L'entretien professionnel est issu du choix de la collectivité d'expérimenter la suppression de la notation (loi « mobilité » du 3 août 2009), au titre des années 2010, 2011 et 2012.

Après deux ans d'expérimentation le principe de l'entretien professionnel s'est imposé naturellement auprès de tous les agents. Il est vu comme un système participatif, où l'espace laissé à l'expression de l'agent permet de meilleurs échanges.

Son articulation renforcée avec les feuilles de route de la collectivité, inscrit ce moment managérial fort dans une démarche globale et cohérente.

Le réseau des encadrants mis en place dans les lycées et l'investissement des chargés de ressources humaines (réunions d'information, mise à disposition de documents supports), permettent de professionnaliser un peu plus chaque année cet exercice managérial.

Dans une perspective d'amélioration continue, la collectivité proposera lors du bilan national une procédure allégée.

→ FAIRE ÉVOLUER ET VALORISER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

Création d'une équipe régionale d'exploitation énergétique dans les lycées : l'EREEL

ACTION
2010-2014



Dans le cadre de son objectif de performance énergétique, la Région Centre expérimente une nouvelle voie pour maîtriser ses charges, et les impacts de son patrimoine sur le changement climatique.

Après la mise en place du contrat de performance énergétique dans 19 lycées de la Région, la collectivité a créé un réseau de chauffagistes, dédié à la surveillance et la maintenance des installations de chauffage dans ses autres lycées. Il s'agit dans un premier temps de déployer cette action sur un périmètre de 15 établissements répartis sur les départements 37, 41 et 45.

Issue de recrutements internes et externes, cette équipe régionale de 9 personnes, constitue pour les agents de la collectivité une opportunité d'évolution de carrière. Plan de formation spécifique, élaboration des méthodes, définition du niveau de qualité de service se mettent en place, pour doter les services de la Région d'une équipe opérationnelle et performante.

→ RENFORCER ET STRUCTURER LE DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social : un calendrier, des avancées

L'attention portée au dialogue social dans le cadre d'un agenda partagé, a conduit à des échanges permanents avec les organisations syndicales.

Ils ont notamment abouti fin 2012 à la mise en place d'une aide sociale de 15 € par mois et par agent pour la protection sociale complémentaire, qui va permettre de mieux couvrir les besoins des agents en matière de santé et les aider à souscrire une couverture prévoyance.

L'année 2012 a vu la mise en place des groupes de travail sur la prévention des risques avec une action ciblée sur les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques. L'objectif est d'aboutir à la mise en place d'un plan d'actions réalistes et réalisables, pour éviter ou réduire l'apparition de ces troubles chez les agents. Pour mener à bien ce projet, la collectivité a choisi une démarche participative avec l'implication de tous les acteurs concernés.

En 2013, la réflexion globale sur l'action sociale de la collectivité se poursuivra, afin de proposer une offre renforcée, en adéquation avec les besoins des agents.

CHIFFRES CLÉS

31 groupes de travail dans le cadre de l'agenda social sur 13 thématiques

2 réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité

3 réunions du Comité Technique Paritaire

3 réunions des Commissions Administratives Paritaires par catégorie

→ ACCOMPAGNER LES AGENTS

La Région Centre lauréate du Trophée entreprise et handicap 2012

Le Région mène une politique Handicap ambitieuse qui s'est traduite notamment par la signature d'une convention le 15 décembre 2010 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Cette convention s'appuie sur un plan d'actions décliné en 6 axes (recrutement, formation, carrière/maintien, aides, sensibilisation/communication et transversal) et 22 actions pour un montant total financé par le FIPHFP de 693 117 € répartis sur 3 années.

CHIFFRES CLÉS

Déclaration 2012 au FIPHFP
du taux d'emploi légal : 6,25 %

Le Conseil régional a mis en place des actions concrètes de recrutement et de maintien en emploi, autour d'une équipe composée d'un médecin du travail, d'une ergonome et d'une chargée de mission handicap.

Ce sont plus de 95 agents qui ont bénéficié d'aménagements de postes, 16 agents travailleurs handicapés qui ont été recrutés, mais également la constitution d'un réseau de partenaires sur ces problématiques.

Au vu de ses résultats et de la diversité des actions parfois innovantes, le Conseil régional s'est vu remettre en novembre 2012, dans le cadre de la 16^e édition de la semaine pour l'emploi des personnes, le 7^e trophée récompensant les entreprises « handi accueillante » (secteur public ou privé) pour leurs actions marquantes au regard de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées.



Le Comité des Œuvres Sociales de la Région Centre (COS)

La Région déploie une politique sociale importante en direction de ses agents et finance notamment un Comité des Œuvres Sociales, lequel développe des actions collectives pour permettre aux agents régionaux, adhérents, de se rencontrer et de créer des liens.

Parce qu'ils sont répartis sur tout le territoire, il n'est pas aisé de créer un véritable collectif « Région Centre ».

Ainsi, à l'occasion de sorties, de soirées, de week-ends ou de semaines de vacances, les agents, quels que soient leur lieu de travail et leurs fonctions, apprennent à se connaître, à échanger de façon amicale et conviviale.

En 2012, les actions du COS ont porté sur l'organisation d'un voyage en Thaïlande, une

croisière en méditerranée, des sorties culturelles et sportives en ou hors région : visite de Paris, week-ends touristiques, découvertes des chantiers de Saint Nazaire...

Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la collectivité, le COS a ouvert la possibilité d'adhérer en cours d'année.

CHIFFRES CLÉS

2 480 adhérents
dont 1 850 agents
des lycées



Rapport financier



Jean-Marie BEFFARA,
1^{er} Vice-président délégué, Finances,
Moyens Généraux et Personnel

Dans un contexte budgétaire très contraint, la Région Centre garantit sa capacité d'action en faveur du développement économique et au service des collectivités locales. Le maintien d'un niveau élevé d'investissement, le recours limité à l'emprunt nouveau et la gestion active de la dette dégagent des marges de manœuvre pour développer la formation, l'éducation, le transport et l'aménagement du territoire.

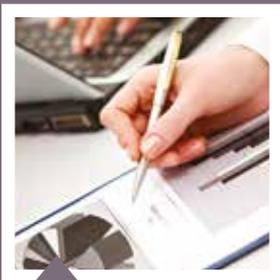
La gestion rigoureuse des crédits budgétaires se traduit par un taux d'exécution global des dépenses de l'ordre de 93,44 % (hors réaménagement de la dette).

Le taux de réalisation des recettes est également performant puisqu'il atteint 96 % (hors résultat reporté et réaménagement de la dette).

Les ratios de la Loi ATR

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les collectivités territoriales, et notamment les Régions, de faire figurer des données synthétiques sur leur situation financière en annexe des documents budgétaires. La population retenue pour le calcul des ratios est de 2 548 065 habitants (Insee).

Ratios ATR	CA 2012
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	256,17€
2 - Produits des impositions directes / population	65,26€
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	354,28€
4 - Dépenses d'équipement brut / population	33,44€
5 - Encours de la dette / population	248,59€
6 - Dotation globale de fonctionnement / population	95,41€
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	17 %
9 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	77 %
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9 %
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	7 %



Une politique de dépenses en adéquation avec les priorités de la Région



Des recettes en légère hausse en 2012



Une gestion de dette diversifiée et sécurisée pour des financements pérennisés

Les grands équilibres financiers 2012

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : **635 M €**

Frais financiers : **17,5 M €**

Épargne brute : **250 M €**

Recettes de fonctionnement : **902,7 M €**

Fiscalité indirecte : 110,6 M €
TIPP : 173,7 M €
Dotations / compensations : 583,4 M €
Autres recettes : 35 M €

Excédent de fonctionnement reporté 2011 : **0,5 M €**

Investissement

Remboursement du capital de la dette : **44 M €**

Dépenses d'investissement : **304 M €**

Dépenses d'intervention : 300 M €
Dépenses de gestion : 4 M €

Autofinancement :

= Épargne brute
- Remboursement du capital de la dette
(250-44) = **206 M €**

Recettes d'investissement : **72 M €**

Emprunt : **53,8 M €**

Dépenses réalisées : **1,001 Md €**

Reports : **38,6 M €**

Recettes réalisées : **1,029 Md €**

Reports : **15,5 M €**

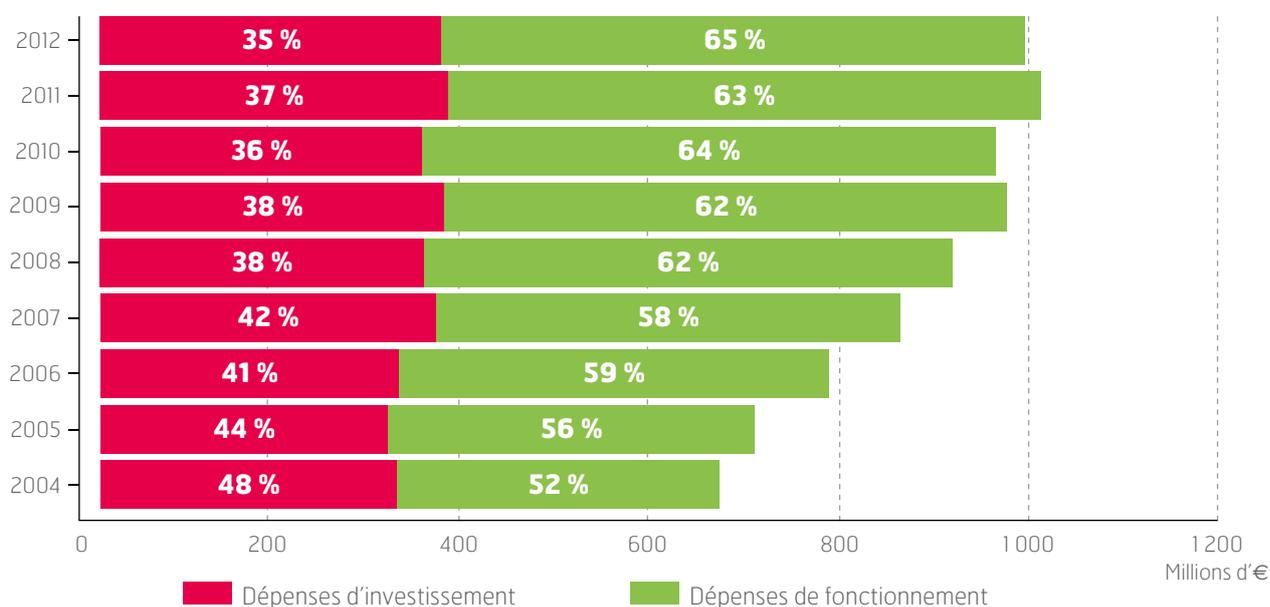
Résultat 2012 **5,1 M €**



Une politique de dépenses en adéquation avec les priorités de la Région

➔ UNE MODIFICATION DU PROFIL DES DÉPENSES RÉGIONALES

Évolution des dépenses de la Région Centre depuis 2004



De 2004 à 2012, le budget global de la Région Centre a augmenté de +45,2 % pour atteindre, en 2012, plus d'un milliard d'euros.

Durant ces 9 années, la structure des dépenses régionales s'est modifiée. En 2004, les parts respectives des dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient relativement équilibrées. Les transferts de compétences opérés par la loi relative aux libertés et responsabilités locales de 2004, et notamment le transfert des techniciens et ouvriers de service (TOS) des lycées, sont venus modifier ce profil.

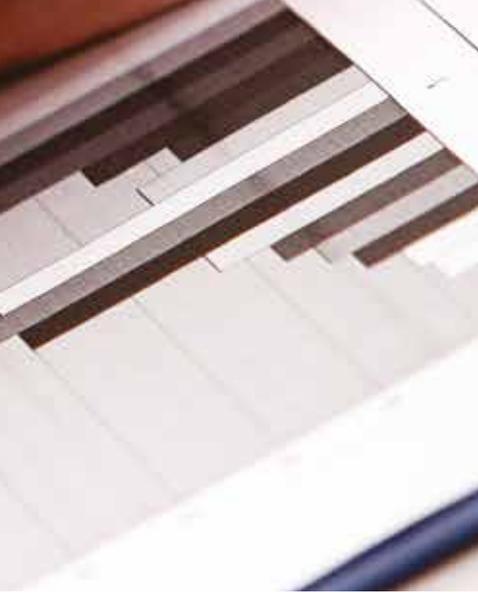
En raison de l'exercice de ces nouvelles compétences, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les dépenses d'investissement : depuis 2004, les premières ont été multipliées par 1,81 contre 1,05 pour les secondes. Ce renforcement de la place des dépenses de fonctionnement dans le budget régional n'a cependant pas empêché la poursuite de la dynamique d'investissement.

Malgré cette modification du profil de ses dépenses, la Région a su conserver une forte part d'investissement (35 % en 2012).

CHIFFRES CLÉS

Augmentation de 45,2 % du budget entre 2004 et 2012

Dépenses totales 2012 : plus d'1 milliard d'euros dont 35 % de dépenses d'investissement



→ LA RÉGION MAINTIENT SES INTERVENTIONS MAJEURES

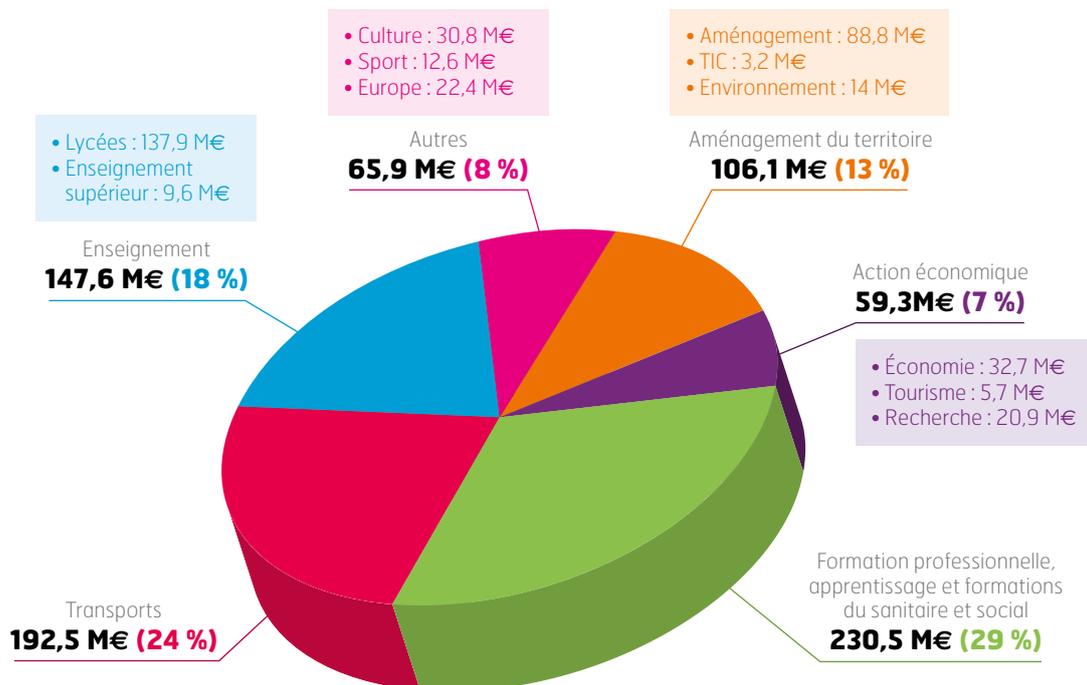
En 2012, près de 80 % des dépenses sont concentrées sur les interventions régionales (c'est-à-dire hors moyens généraux comprenant notamment les frais de personnel et l'annuité de la dette).

Ces dépenses d'intervention s'élèvent à 300 M€ en investissement et 501,8 M€ en fonctionnement soit 802 M€ au total.

CHIFFRES CLÉS

RÉPARTITION
DU BUDGET GLOBAL :
1,001 milliard d'€

Les dépenses d'intervention de la Région : 802 M€ en 2012



Les dépenses d'intervention se répartissent globalement de la manière suivante : formation professionnelle, apprentissage et formations du sanitaire et social 29 %, transports 24 %, enseignement 18 %, aménagement du territoire 13 %, action économique 7 %, autres 8 %.

CHIFFRES CLÉS

INTERVENTIONS
RÉGIONALES :
79,33 % du budget

UN DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT (DGP) AUX ENTREPRISES PERFORMANT

Le délai global de paiement mesure le délai moyen de règlement des factures reçues par la Région, dans le cadre de ses marchés publics. Ce délai démarre de la réception de la facture par la Région, jusqu'à l'ordre de payer du comptable public et il s'impose à toutes les collectivités territoriales.

Le délai applicable aux collectivités, fixé à 45 jours depuis avril 2008, s'est progressivement aligné sur celui de l'État en passant à 40 jours au 1^{er} janvier 2009, 35 jours au 1^{er} janvier 2010, puis à 30 jours depuis le 1^{er} juillet 2010.



Le DGP de la Région est inférieur au nouveau délai réglementaire de 30 jours.

Le délai interne à la Région est en diminution (21,4 jours en 2012 contre 23,3 jours en 2011) contrairement à celui du comptable public, qui augmente sur cette même période (6,7 jours en 2012 contre 4,4 jours en 2011).

Nombre de mandats, factures et subventions (2008-2012)



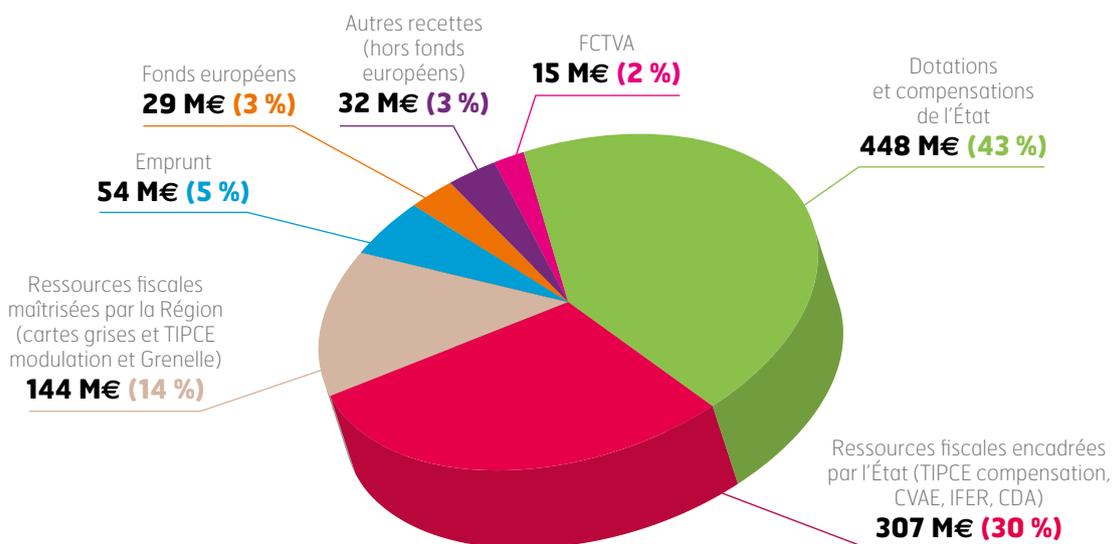
La rationalisation du traitement des factures se traduit par une diminution des coûts

Entre 2011 et 2012, le nombre de mandats a baissé de 3 %. La baisse du nombre de factures reçues s'explique par l'optimisation de leur traitement grâce à des regroupements et celle du nombre de mandats par les améliorations apportées à la gestion des paiements des subventions (mise en place de paiements intermédiaires avec la limitation du montant des premiers acomptes).



Des recettes en légère hausse en 2012

Répartition globale des recettes 2012 (fonctionnement + investissement)



➔ 75 % DES RECETTES DÉPENDENT DE DÉCISIONS DE L'ÉTAT

Depuis la réforme fiscale de 2010, les ressources des Régions sont composées pour trois quarts de crédits octroyés ou de produits de fiscalité décidés par l'Etat.

Dotations de l'État (43% des recettes) : ce sont pour l'essentiel des dotations versées pour assumer les transferts de compétence de l'État à la Région (comme les lycées en 1986, les TER en 2002...). Elles sont gelées ou en diminution. Il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), de la Dotation Globale de Décentralisation (« DGD résiduelle »), des dotations régionales de décentralisation relatives à la formation professionnelle et l'apprentissage (DDRFPA), des indemnités aux apprentis, de la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES), et quelques autres dotations.

Ressources fiscales encadrées par l'État (30% des recettes) : la majorité des taux des différentes taxes régionales sont fixés non pas par la Région mais au niveau national, c'est le cas de :

- la part compensation de la taxe intérieure sur les consommations de produits énergétiques (TICPE) qui compense les charges transférées suite à la loi du 13 août 2004,

- la contribution au développement de l'apprentissage (CDA)
- la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

Ressources fiscales maîtrisées par la Région (14% des recettes) : il s'agit du produit des cartes grises et des modulations de TICPE : modulation de 2007 pour faire face à l'accroissement des charges issu des transferts de compétences de la loi de 2004 et modulation dite Grenelle de 2011 pour assurer le financement de projets structurants notamment dans le domaine des transports.

5% des recettes proviennent de l'emprunt, 6% de diverses recettes, essentiellement des aides européennes à hauteur de 3%, de contributions versées par les autres collectivités territoriales (Départements et communes) dans le cadre d'actions co-financées et de remboursements par les entreprises de prêts accordés par la Région. Enfin 2% viennent du **Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)** qui a pour objet le remboursement par l'État de la TVA acquittée sur certains investissements de la Région, sur la base d'un taux forfaitaire.

DES RESSOURCES PEU DYNAMIQUES, SUITE À LA RÉFORME FISCALE ET AU GEL DES DOTATIONS

Le maintien du gel des dotations

L'État a confirmé **le gel triennal de ses dotations aux collectivités.**

En 2012, l'ensemble des dotations, la DGF, la DGD, les DDRFPA, et la DRES ont été maintenues en valeur.



Évolution 2005-2012 inflation/concours de l'État



Des ressources peu dynamiques

Le remplacement de la taxe professionnelle et des taxes foncières par des ressources sans pouvoir de modulation de taux et avec un moindre dynamisme entraîne mécaniquement une réduction des marges de manœuvre financières régionales. L'assemblée régionale ne dispose d'aucun pouvoir de fixation de taux sur la CVAE et les IFER, tandis que leurs bases d'imposition fortement liées à la conjoncture économique sont moins dynamiques.

En 2012, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui constitue la principale ressource de substitution octroyée aux Régions a progressé de 3,61 %. Cette recette correspond au produit de la valeur ajoutée des entreprises du territoire et d'un taux national variant en fonction du chiffre d'affaires.

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) perçue par la Région comprend deux composantes : l'IFER ferroviaire et l'IFER telecom. Le produit de ces deux taxes a baissé de 1,16 % par

rapport à 2011. A compter de 2013, ces impositions seront revalorisées chaque année au taux de l'inflation.

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), versée directement par l'État, et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), visant à rééquilibrer la répartition des nouvelles ressources entre Régions, ont été créés pour assurer la neutralité de la réforme de la fiscalité l'année de sa mise en œuvre. Leur montant, défini pour 2012 à 49,26 M€, sera gelé par la suite, excluant toute possibilité d'évolution pour ces deux nouvelles recettes.

Les ressources fiscales régionales, portant désormais quasi exclusivement sur des flux économiques (valeur ajoutée, consommation), sont particulièrement exposées à la conjoncture, que ce soit sur les ressources fiscales directes comme indirectes.

La Région doit financer sa politique volontariste en termes de développement de transports collectifs et durables avec des recettes en érosion, assises sur la consommation de carburant

Le produit de la fiscalité indirecte en 2012 est en légère hausse grâce au relèvement de la taxe sur les cartes grises.

L'augmentation du tarif des cartes grises en 2012 est d'environ 8 € par cheval fiscal (+23,91 %), ce qui porte le cheval fiscal à 41 € soit le niveau de la moyenne des Régions.

Néanmoins, cette augmentation du tarif n'a eu qu'un effet limité sur la progression du produit des cartes grises (83,16 M€ en 2012 contre 72,60 M€ soit +14,5 %) compte tenu de la baisse sensible des ventes de véhicules sur l'année (-7,56 %). Cette diminution s'explique par la fin des primes à la casse et par la progression des

ventes de petites cylindrées ou de voitures propres, lesquelles sont totalement exonérées de cartes grises sur le territoire régional.

La modulation totale de la taxe intérieure sur les consommations de produits énergétiques (TICPE) est de 2,5€ par hectolitre sur le super et le gazole.

En 2012, les consommations de carburants ont une nouvelle fois baissé, de 5,08 % pour le supercarburant et de 0,13 % pour le gazole. Il en résulte un impact sur le produit des modulations qui diminue de 0,65M€ environ en année pleine entre 2011 et 2012. La Région Centre n'applique pas la taxe sur le permis de conduire.

UNE AUTONOMIE FISCALE TRÈS LIMITÉE

L'autonomie financière est un principe selon lequel les recettes fiscales et ressources propres des collectivités doivent représenter une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources. L'autonomie fiscale est limitée aux ressources fiscales pour lesquelles les collectivités disposent du pouvoir de voter les taux. L'autonomie financière est définie constitutionnellement depuis 2003. Les recettes fiscales et les autres ressources propres des collectivités territoriales doivent représenter pour chaque catégorie de collectivités, une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources.

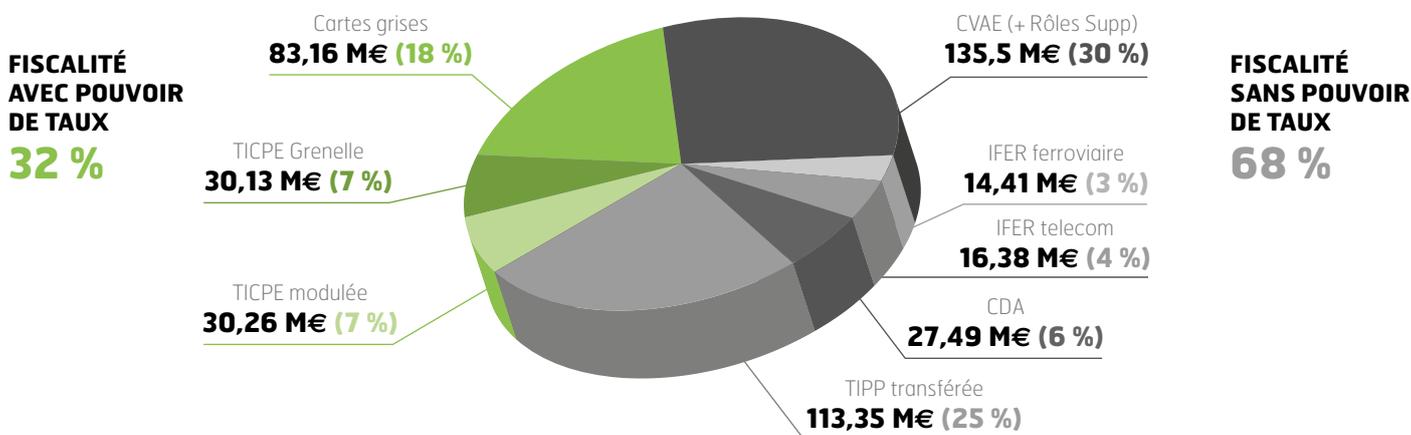
Les ressources propres sont constituées du produit des impositions de toutes natures dont la loi autorise les collectivités à fixer l'assiette, le taux ou le tarif, ou dont elles déterminent le taux ou une part de l'assiette. Cette définition exclut les dotations versées par l'État mais intègre des ressources de nature fiscale comme la TIPCE, dont les Régions ne maîtrisent ni l'assiette, ni le taux, à l'exception des parts modulation et majoration « Grenelle ».

Cette « part déterminante » a été définie en 2003, pour chaque catégorie de collectivités. Elle a été actualisée par l'Etat en 2010.

	Communes et EPCI	Départements	Régions
2003	60,8 %	58,6 %	41,7 %
2010	64,7 %	68,1 %	55,6 %

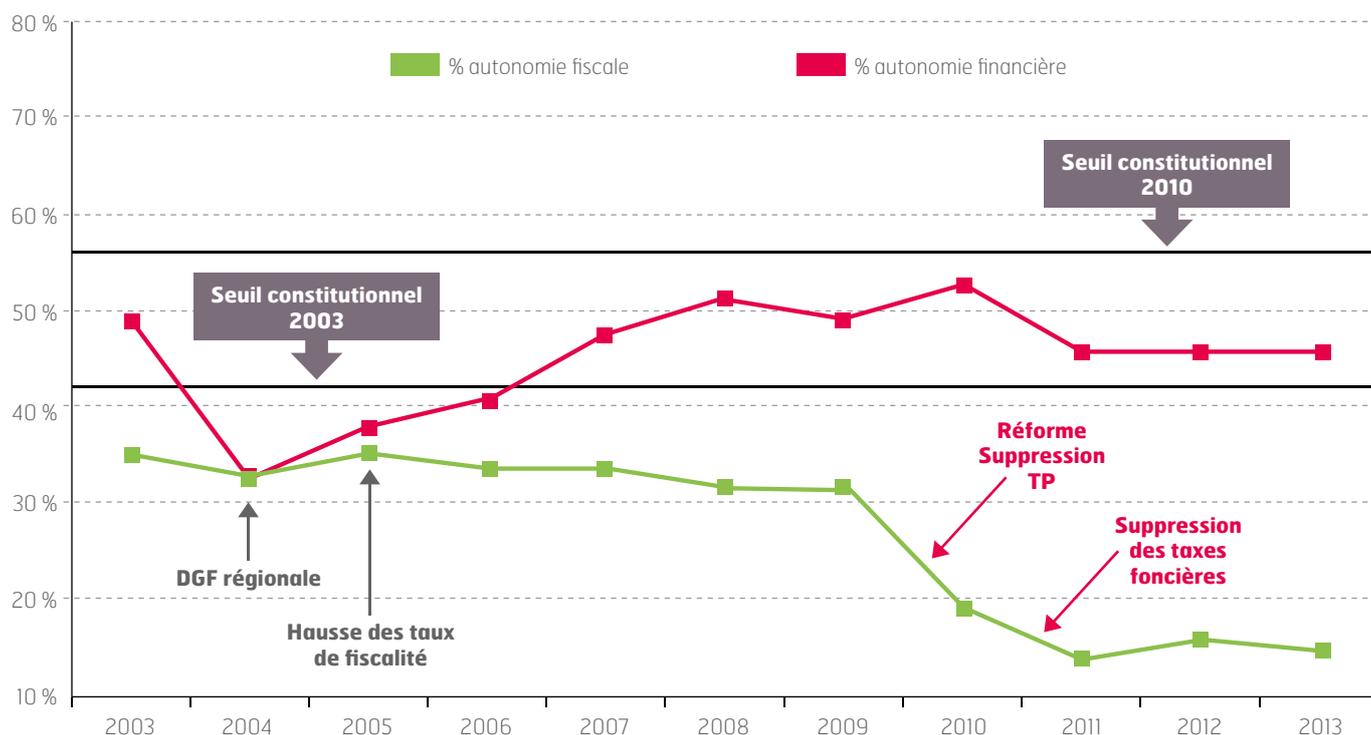
Depuis 2003, des mécanismes de transferts aux Régions de recettes fiscales non assorties du pouvoir d'en fixer l'assiette ou le taux, ont réduit peu à peu leur autonomie fiscale (elle reste inférieure à 60 % pour les Régions).

Sur l'ensemble des recettes fiscales directes et indirectes, près des deux tiers sont sans pouvoir de taux.



Le seul pouvoir de fixation non limité des taux (sans plafond comme les modulations de TICPE) est celui qui s'applique sur la taxe sur les cartes grises, qui ne représente plus que 7 % des recettes en 2012 pour la Région Centre.

Évolution de l'autonomie fiscale et financière de la Région Centre



Une gestion de dette diversifiée et sécurisée pour des financements pérennisés

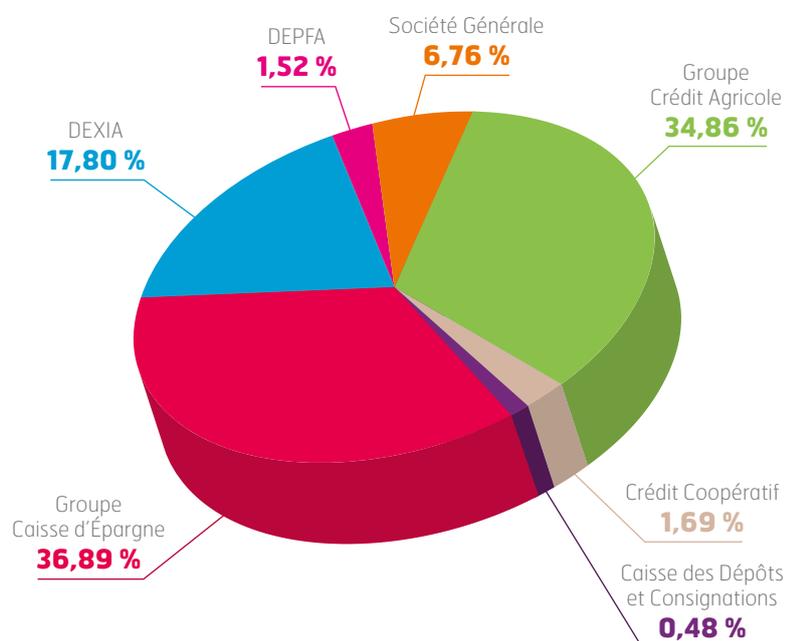
L'encours de dette au 31/12/2012 est de 592,1 M€ s'agissant de la dette amortissable seule, et de 633,4 M€ en incluant l'encours du Contrat de performance énergétique. Ce dernier est un outil de financement innovant au service d'un programme global, permettant de réduire les consommations d'énergie et de développer le recours aux énergies renouvelables dans 18 des 102 lycées publics dont la Région a la responsabilité.

L'encours exprimé en Euros par habitant est donc respectivement de 232,40 € pour la seule dette amortissable et 248,59 € si on considère également l'encours du Contrat de performance énergétique.

➔ ASSURER LA DIVERSIFICATION DES PRÊTEURS ET PÉRENNISER LES FINANCEMENTS

La Région s'est toujours attachée à **diversifier ses prêteurs** : les deux prêteurs principaux sont, au 31/12/2012, le groupe Caisse d'Épargne et le Groupe Crédit Agricole (environ 35 % chacun). Malgré le resserrement du crédit, la Région continue à **faire appel à de nouveaux partenaires**, avec l'entrée du Crédit Coopératif dans son encours en 2012.

Répartition de l'encours de dette par groupes prêteurs au 31/12/2012



La Région Centre a, de plus, **assuré le financement d'une partie de ses investissements** pour les prochaines années par la signature en 2012 de **conventions avec la Caisse des Dépôts à hauteur d'environ 66 M€**.

Ces conventions sont fléchées sur des **dépenses d'infrastructures structurantes** (ferroviaires, Ligne à Grande Vitesse, Universités).

➔ MAINTENIR UNE DETTE NON RISQUÉE

La charte Gissler est destinée à encadrer le recours des collectivités territoriales aux produits structurés. Celle-ci se fonde sur une évaluation des risques se traduisant par une échelle de cotation, laquelle doit permettre aux élus de visualiser les risques inhérents à tout produit financier.

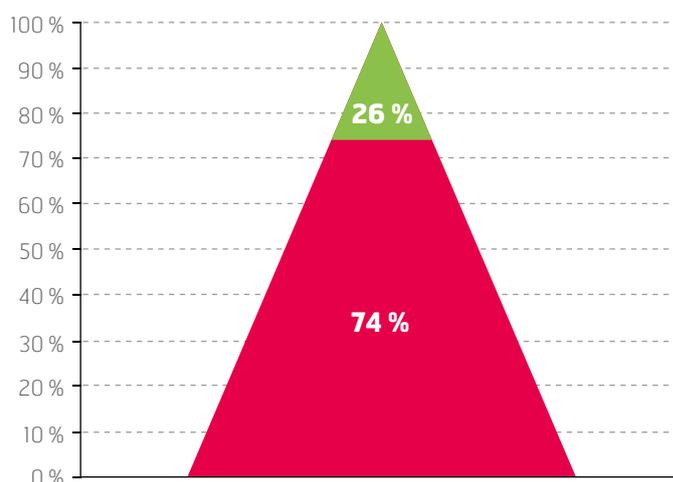
Pour la Région, l'encours de dette, exprimé selon la charte Gissler, est considéré comme **peu risqué** puisque **98,6 % de celui-ci est en 1A et 1,4 % en 1B**.

➔ SÉCURISER L'ENCOURS À UN TAUX D'INTÉRÊT PERFORMANT

La Région dans un contexte de taux d'intérêt bas a renforcé sa part de taux fixe dans sa dette amortissable qui est actuellement de 74 %.

Le **taux d'intérêt moyen, à la fin 2012, est très performant** (2,59 %), les frais financiers ne représentent que 1,60 % des dépenses totales.

■ Taux variable ■ Taux fixe

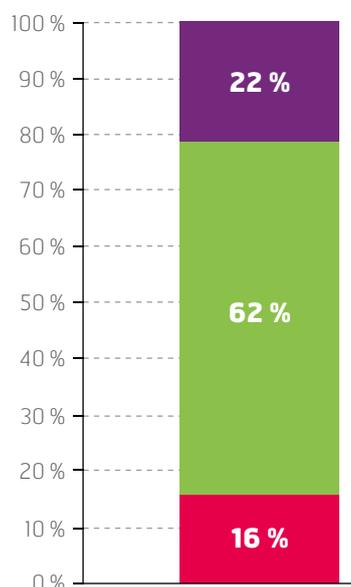


➔ LIMITER LE RECOURS À L'EMPRUNT

Dans un contexte toujours marqué par la contrainte budgétaire, **la Région Centre a fait le choix durable de la maîtrise de son recours à l'emprunt** en cherchant à optimiser son évolution (réalisation, sur 2012, de 53,8 M€ sur un emprunt voté de 73 M€).

La structure de financement des investissements de la Région Centre en 2012

Cela contribue notamment à ce que, fin 2012, les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne traduisent une gestion financière saine de son budget, conforme aux objectifs définis en 2005 :



- **Le taux d'épargne brute ressort à 27,69 %** (objectif > à 30 %) contre 27,04 % en 2011. Ce ratio est tendanciellement à la baisse en raison de la perte d'autonomie fiscale des Régions et du dynamisme persistant des dépenses liées aux transferts de compétences.
- **L'épargne nette se situe à 205,9 M€** (objectif > à 150 M€) contre 194,4 M€ en 2011. Ce ratio, conforme à l'objectif fixé, permet à la Région Centre de maintenir son effort d'investissement tout en recourant modérément à l'emprunt.
- **La capacité de désendettement s'est légèrement améliorée à 2 ans et 6 mois** (objectif < à 3 ans) contre 2 ans et 8 mois en 2011. Cet indicateur traduit le temps dont la Région aurait besoin pour rembourser sa dette globale (633,4 M€) si elle décidait d'y affecter l'intégralité de son épargne brute.

Malgré un contexte économique difficile en 2012, la Région améliore ses indicateurs de bonne gestion financière. Ces bonnes performances de gestion lui permettent de maintenir une structure de financement saine avec un autofinancement de ses investissements de 84 %.

■ Recettes propres ■ Épargne nette ■ Emprunt



Conseil régional du Centre

9 rue Saint-Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1

www.regioncentre.fr